

1946 à 1958 : La IV^e République : le pouvoir aux partis

Dans ce chapitre :

- ▶ Suivez les péripéties de la IV^e République
- ▶ Devenez les témoins des premiers pas de l'Europe
- ▶ Faites connaissance avec Pierre Mendès-France
- ▶ Assistez au début de la guerre d'Algérie

Vous allez comprendre combien l'instabilité ministérielle de la IV^e République a pesé dans les hésitations face à la décolonisation. De Gaulle au pouvoir, la V^e République qui nous régit toujours se met en place. L'Algérie obtient son indépendance, et, après les remous de mai 68, la France s'engage sur le chemin de la modernité. Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Jacques Chirac, ainsi que leurs gouvernements et les Assemblées, ont permis de réussir l'intégration de la France dans une Europe résolument tournée vers le progrès.

Après les vengeances de toutes sortes au lendemain de la guerre, la paix est à reconstruire. C'est ce que vont tenter de faire les hommes politiques de la IV^e République dans un inconvient parlementaire et gouvernemental permanent qui ne va pas faciliter la résolution des problèmes que posent l'agitation sociale et la décolonisation.

L'épuration commence

Les souffrances subies pendant les années de guerre ont pour conséquence l'épuration qui, dès juin 1944, vise à punir ceux qui ont collaboré avec l'occupant. Et cette punition consiste souvent en une exécution sommaire.

Quarante mille exécutions sommaires

C'est la revanche du Vél d'Hiv : ce vélodrome dans lequel avaient été rassemblés les Juifs avant leur départ pour les camps de la mort va s'emplir, à partir d'août 1944, de toutes sortes de collaborateurs en attente d'un jugement qui en conduira beaucoup devant un peloton d'exécution improvisé. Partout en France, ceux qui ont collaboré, ou sont soupçonnés de l'avoir fait, vont subir le même sort : ou bien ils sont passés par les armes – il y aura entre 30 000 et 40 000 exécutions sommaires – ou bien ils sont emprisonnés.

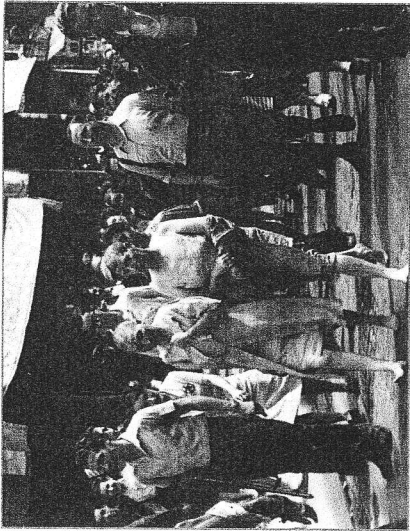


Figure 22.1 : Les femmes soupçonnées d'avoir collaboré avec des Allemands sont tondues.

Pétain condamné à mort

Les femmes qui ont eu avec l'occupant une attitude trop accueillante sont tondues et proménées dans les villes ou villages sous les huées et les crachats des habitants. Une confusion vengeresse, proche de l'anarchie, s'est emparée de la France. Des hommes politiques – dont Pierre Laval et l'écrivain Robert Brasillach – sont condamnés à mort et exécutés. Pétain est lui aussi condamné à mort, mais sa peine est commuée par le général de Gaulle en détention à vie. Charles Maurras, Pierre Benoît, Jean Giono et Sacha Guitry sont emprisonnés, pendant que d'autres dont la collaboration est pourtant avérée demeurent libres.

Pendant ce temps chez nos voisins

Du 10 janvier au 14 février 1946, la première assemblée générale de l'ONU se tient à Londres. Le 14 mai 1948, l'État d'Israël est créé, son gouvernement est assuré par Ben Gourion, jusqu'en 1963. En Tchecoslovaquie, en février 1948, les communistes s'emparent du pouvoir avec l'appui de l'URSS. Le 21 septembre 1949, la République populaire de Chine est proclamée, Mao Tse-Toung en est le président, Tchang Kaï-Chek s'enfuit à Taïwan. De 1948 à 1962, la tension entre les deux blocs constitués par les États-Unis et l'URSS, et leurs alliés respectifs, est extrême ; c'est la première phase de ce qu'on appelle la Guerre froide.

CHEZ NOS VOISINS



× Octobre 1946 à septembre 1958 : la IV^e République

De Gaulle aurait aimé disposer d'un pouvoir personnel étendu, et de deux chambres évitant toute précipitation dans les décisions. C'est le contraire qui lui est offert : il préfère s'en aller. L'instabilité politique va alors s'installer avant que le plan Marshall ne garantisse le renouveau économique et que l'idée de l'Europe ne fédère les énergies.

Vingt-cinq gouvernements en douze ans...

Une moyenne d'un gouvernement tous les six mois ! La constitution de la IV^e République favorise le système des partis. C'est pourtant un pouvoir fort et stable qui serait nécessaire pour aborder avec détermination le problème de la décolonisation dont la solution n'a pas encore été trouvée.

21 octobre 1945 : le vote des femmes

Après sa descente triomphale des Champs-Élysées le 26 août 1944, le général de Gaulle forme un nouveau gouvernement provisoire qu'il préside. Il fait organiser un référendum qui aboutit à l'élection d'une assemblée constituante. À cette occasion, une ordonnance datant du 21 avril 1944 est appliquée : les femmes, en ce 21 octobre 1945, votent pour la première fois !



13 octobre 1946 : une IV^e République nous est née...

Élu chef du gouvernement, le général de Gaulle désirerait une constitution qui lui donne de larges pouvoirs, ainsi que deux chambres, une Chambre des députés et un Sénat. Mais le Parti socialiste et le Parti communiste préfèrent une assemblée unique et un président aux pouvoirs réduits. Finalement, les partis l'emportent et de Gaulle démissionne le 20 janvier 1946. Vincent Auriol est alors élu président de l'Assemblée constituante. Celle-ci élabore une constitution qui est adoptée par référendum le 13 octobre 1946. La IV^e République est née ! La souveraineté populaire y est assurée par le Parlement, ce qui va conduire au renforcement des partis et à l'instabilité ministérielle. De 1946 à 1958, on ne comptera pas moins de vingt-cinq gouvernements !



16 janvier 1947 : Vincent Auriol président de la République

Le 10 novembre 1946, les députés de la nouvelle assemblée nationale sont élus à la proportionnelle. Le parti communiste, le Mouvement républicain populaire (MRP), fondé le 26 novembre 1944 par des chrétiens de gauche résistants), et les socialistes (SFIO) obtiennent 72 % des voix ! Le 16 janvier 1947, le socialiste Vincent Auriol est élu président de la République. Il charge Paul Ramadier – socialiste – de former le premier gouvernement. Ce

gouvernement est celui du tripartisme associant communistes, socialistes et républicains populaires.

La naissance de FO et de la FEN

Les grèves d'octobre 1947 se transforment en insurrections. Les manifestants interrompent le trafic ferroviaire, obstruent les voies, de sorte que la capitale n'est plus ravitaillée. Près de 80 000 réservistes sont alors rappelés. La police réprime le mouvement, et la CGT demande la reprise du travail le 9 décembre 1947. Se séparant de la CGT, les syndicats Force ouvrière (FO) et la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) vont voir le jour.

1947 : pénurie et guerre froide

Dans un contexte de pénurie – les cartes de rationnement sont toujours en vigueur – et d'inflation, les difficultés apparaissent sans tarder. Elles prennent la forme de grèves de plus en plus étendues, dont la CGT prend la tête. Ramadier exclut alors les ministres communistes de son gouvernement le 2 mai 1947. Ils espèrent revenir au pouvoir, mais la guerre froide commence – face à face belliqueux entre les États-Unis et l'URSS, avec création de part et d'autre d'un arsenal nucléaire ; la France se rangera le 4 avril 1949 du côté des États-Unis en adhérant à l'OTAN, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. En octobre 1947, les produits alimentaires, ayant augmenté de presque 50 %, et les salaires de 10 % à peine, une grève générale dans la métallurgie et dans les mines est déclenchée. Ramadier et son gouvernement démissionnent. Robert Schuman, MRP, entre en lice le 19 novembre 1947. Il se montre ferme face à la grève.

L'État-providence

L'après-guerre permet l'application rapide du programme du Conseil National de la Résistance. En réalisant le programme des nationalisations – Renault, les quatre plus grandes banques privées, l'électricité et le gaz, les transports aériens, les houillères –, l'État imprègne des idées socialistes et communistes, devient le cœur d'une économie d'inspiration dirigiste. Le volet social comprend l'extension à tous les salariés de la Sécurité sociale. Elle est financée par des cotisations patronales et salariales, et gérée par des représentants des salariés. Elle prend en charge non seulement la maladie, mais aussi la vieillesse et l'invalidité. L'État prend aussi en charge l'indemnisation du chômage. Peu à peu, au fil des responsabilités financières et humaines qu'il accumule auprès des Français, il devient cet État sur lequel tout le monde compte désormais : l'État-providence.

Le SMIG voté par la troisième force

À partir d'octobre 1947, une troisième force politique naît de l'opposition au parti communiste et au parti fondé par de Gaulle, le RPF. Cette troisième force composée de socialistes et de MRP refuse la politique extérieure de l'Union soviétique et préfère se rapprocher des États-Unis. Elle permet d'enrayer l'inflation galopante et de voter, le 11 février 1950, un salaire minimal qui va longtemps porter le nom de SMIG – salaire minimum interprofessionnel garanti. L'homme fort de cette époque est le président du Conseil Henri Queuille qui parvient à piloter la troisième force en écartant à la fois les réticences des gaullistes et celles des communistes.



Pierre Mendès-France

Quinze ans, bac en poche ! Seize ans : Sciences Po ! Dix-sept ans : adhésion au parti radical, opérations coup de poing contre les Camelots du roi et l'Action française. Dix-neuf ans : plus jeune avocat de France. Service militaire dans l'aviation. En 1932, élu député de l'Eure – plus jeune député de France. Vous l'avez reconnu, il est né le 11 janvier 1907 à Paris : Pierre Mendès-France. En 1938, il fait partie du deuxième gouvernement du Front populaire. Léon Blum l'ayant nommé sous-secrétaire d'État au Trésor.

Aviateur pendant la campagne de France en 1940, il part ensuite avec d'autres parlementaires afin de continuer la lutte au Maroc. Rapaatrié, il est arrêté et condamné au terme d'un procès inique. Il s'évade et rejoint Londres en février 1942. Il retrouve son escadillon lorrain en 1943, participant à des combats dans la Ruhr et dans le nord de la France. En 1943, de Gaulle l'appelle afin de lui confier le poste de commissaire aux Finances du Comité français de libération nationale. En 1944, Mendès est ministre de l'Économie du gouvernement provisoire. A son plan de rigueur, de Gaulle préfère celui de René Pleven qui prône la relance par l'emprunt et la fiscalité.

En 1953, il échoue à la présidence du Conseil. Il reçoit alors le soutien d'un nouveau magazine hebdomadaire, *L'Express*, fondé par Jean-

Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud. Cet hebdomadaire – lieu de rencontre des trois M : Mendès, Mauriac, Malraux – va mobiliser l'opinion en sa faveur. Le 18 juin 1954, Pierre Mendès-France est investi à la présidence du Conseil. Il conçoit son action gouvernementale comme un contrat avec la Nation, la considérant adulte et jugeant qu'il n'est pas utile de lui cacher les difficultés auxquelles elle doit faire face. Chaque samedi, il s'adresse simplement aux Français à la radio. Pour lui, la conjoncture de l'époque nécessite la décolonisation : il règle la crise indochinoise, commence son action en faveur de l'indépendance des États africains, mais la guerre d'Algérie va avoir raison de lui. Le 5 février 1955, après sept mois et dix-sept jours de présidence du Conseil, il démissionne, l'Assemblée lui ayant refusé sa confiance.

Président du parti radical, il devient ministre d'État du gouvernement Guy Mollet en janvier 1956, mais démissionne en mai, n'approuvant pas la politique menée en Algérie. Soutien de Mitterrand en 1974 et 1981, il s'engage pour la paix au Proche-Orient, organise des rencontres entre Israéliens et Palestiniens. Le 18 octobre 1982, il s'éteint à sa table de travail. Le pays tout entier lui rend hommage en lui faisant des funérailles nationales.

Le plan Marshall : des finances pour reconstruire

Grèves, hausses des prix, salaires qui ne progressent pas. La guerre a tant épuisé la France et l'Europe entière que les États-Unis lancent un plan de reconstruction de l'Europe, imaginé par le secrétaire d'État du président américain Truman : George Marshall. Ce plan qui porte son nom est accepté par la France, la Grande-Bretagne, par d'autres pays européens, mais refusé par la Russie et les pays de l'Est.

1950 : les premiers pas de l'Europe avec Jean Monnet

À partir de 1950, l'économie française va connaître un développement rapide. Les naissances augmentent : la population passe de quarante millions d'habitants en 1946 à quarante-cinq millions en 1958. C'est l'effet de ce qu'on appelle le baby-boom. La guerre commence à s'éloigner, et à laisser la place à la coopération européenne. Le 9 mai 1950, sur une idée de Jean Monnet, le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, propose la mise en commun des ressources en charbon et en acier de la France et de l'Allemagne. Le 18 avril 1951, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) voit le jour ; elle comprend la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg – ces trois derniers pays formant le Benelux. En mars 1957, le traité de Rome qui fonde la Communauté européenne est signé par ces six pays.

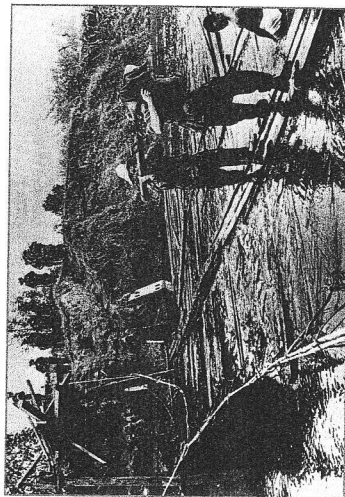


Figure 22-2 : A Dien-Bien-Phu : les parachutistes français et vietnamiens s'approprient à combattre les troupes du Viet-minh.



Dien-Bien-Phu, le 7 mai 1954

La Seconde Guerre mondiale favorise, en Indochine, l'émergence d'un homme politique formé au communisme en France : Ho-Chi-Minh. Il crée un front de résistance au colonialisme dans son pays qui s'identifie alors à la cause communiste : le Viet-minh. Profitant de la confusion qui règne en France et en Europe en 1945, il proclame l'indépendance du Viet Nam à Hanoi, jugeant inadmissible l'exploitation économique de son peuple par les Français. Les responsables politiques, en France, hésitent sur l'attitude à adopter, certains préférant la négociation à l'affrontement. Celui-ci intervient cependant sous la forme du bombardement de Haiphong, le 23 novembre 1946. Ho-Chi-Minh prend le maquis, la guerre commence le 19 décembre suivant.

Après 1949, les Vietnamiens, qui utilisent une forme de guérilla très efficace, bénéficient de l'aide de la Chine communiste. Cette guerre apparaît alors comme le double fer de lance de la guerre froide – les États-Unis venant en aide à la France. L'armée française subit des revers successifs. En janvier 1954, plus de 12 000 soldats sont encerclés par le Viet-minh dans la

plaine de Dien-Bien-Phu, choisie comme point de fixation par les Français afin d'épuiser les forces ennemies. En réalité, ce sont les Français qui subissent un désastre et doivent se rendre le 7 mai 1954. Sur les 12 000 hommes, 5 000 sont morts, 5 000 autres, prisonniers, mourront dans les semaines qui suivront.

Pierre Mendès-France parvient en un mois à la signature des accords de Genève : le 17^e parallèle partage le Viet Nam en deux. Au nord, la République démocratique, de régime communiste, et au sud, un régime proaméricain, les États-Unis prenant la relève de la France. Le Laos et le Cambodge deviennent indépendants. Les derniers soldats français quittent Hanoi le 9 octobre 1954. Le 5 février 1955, après s'être fréquemment opposé au parlement, Mendès-France démissionne.

En Afrique, la Tunisie et le Maroc deviennent indépendants en 1956, les États africains le sont en 1960, conservant avec la France de solides liens politiques, économiques et culturels.

1952 : Antoine Pinay, l'homme au chapeau

En 1952, le président du Conseil qui succède au gouvernement d'Edgar Faure – qui voulait augmenter les impôts de 15 % – s'appelle Antoine Pinay. Presque aussitôt sa nomination, il trouve un excellent moyen de drainer de l'argent : l'émission de l'emprunt qui porte son nom, un emprunt à 3,5 %, indexé sur l'or, mais surtout exonéré des droits de succession ! C'est la ruée sur cet emprunt Pinay qui permet à « l'homme au chapeau » de restaurer le franc, d'endiguer l'inflation et de réduire les dépenses publiques. Pinay deviendra, au fil du temps, un thaumaturge – un faiseur de miracles – qu'on va consulter comme un oracle dès que la monnaie se convulsione. En attendant, son cabinet est bientôt renversé. En 1958, il devient ministre des Finances. Son action aboutit en 1960 à la création du nouveau franc : cent francs ne valent plus qu'un franc. Outre l'efficacité économique de cette mesure, il faut admettre que ses conséquences sur les capacités personnelles des Français en arithmétique ne furent pas négligeables...

Le début de la guerre d'Algérie

Des attentats en 1954 en Algérie, la rébellion armée qui s'étend en Kabylie et dans le Nord-Constantinois : la guerre d'Algérie commence...

1^{er} novembre 1956 : la création du FLN

Le 1^{er} novembre 1954, des Algériens créent un Front de libération nationale (FLN) et réclament l'indépendance de leur pays en commençant une série de sabotages, d'attaques de bâtiments civils et militaires, d'attentats. Le gouvernement de Pierre Mendès-France – François Mitterrand étant ministre de l'Intérieur – prend des mesures de sécurité et propose des réformes. Mais, entre le 20 et le 31 août, le FLN de la région du nord de Constantine attaque une trentaine de centres européens. Il y a 123 morts – dont 71 européens. Ce massacre provoque une rupture totale entre Européens et Algériens.

1956 : l'envoi des soldats du contingent

L'armée est alors appelée pour des opérations de maintien de l'ordre. En 1956, Guy Mollet devient président du Conseil alors que les élections ont porté au pouvoir un gouvernement de Front républicain. Son cabinet comprend notamment Mendès-France, ministre d'État, François Mitterrand à la justice, Gaston Defferre à la France d'outre-mer. Guy Mollet se rend en Algérie où, après avoir affronté la colère des Européens, il décide de porter la durée du service militaire à vingt-sept mois, et d'envoyer les soldats du contingent. De janvier à juillet 1956, leur nombre passe de 200 000 à 400 000.



Pendant ce temps chez nos voisins

En février 1953, Nikita Khrouchtchev devient le premier secrétaire du Comité central du Parti communiste, après la mort de Staline – il se fait le champion de la déstalinisation. Du 1^{er} au 21 novembre 1956, l'URSS écrase la révolution hongroise, les troupes russes réoccupent Budapest. Le 5 octobre 1957, l'URSS lance le premier vaisseau de l'espace : le Spoutnik.

Le village de Sakhiet Sidi Youssef bombardé

Le FLN mène contre les soldats français une épouvante et incessante guérilla. Le 22 octobre 1956, l'avion dans lequel a pris place le dirigeant du FLN, Ahmed Ben Bella, qui se dirige vers la Tunisie, venant du Maroc, est contraint par les autorités françaises de se poser à Alger. Ben Bella est fait prisonnier et interné en France jusqu'en 1962 – il deviendra le premier président de la République algérienne, de 1963 à 1965. En 1957, le GPRA – Gouvernement provisoire de la République algérienne – est créé en dehors de l'Algérie afin d'en diriger le soulèvement. Au début de 1958, l'aviation française bombarde le village tunisien de Sakhiet Sidi Youssef, en représailles

des raids de l'Armée de libération nationale algérienne. Les manifestations d'Européens se multiplient à Alger. Celle du 13 mai 1958, entraînée par le leader des étudiants Pierre Lagailarde, se termine par l'occupation du Gouvernement général après une faible résistance des compagnies de CRS qui gardent le bâtiment.



Figure 22-3 : Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg dans *À bout de souffle*, de Jean-Luc Godard (1960).

Un soir de mai, à Colombey...

Au soir du 13 mai, un comité de salut public est formé, présidé par le général Massu. Le soir même, le général Salan qui avait reçu du gouvernement français les pleins pouvoirs en Algérie, déclare qu'il « prend en main les destinées de l'Algérie française ». Il fait appel au général de Gaulle qui, depuis 1953, s'est retiré de la vie politique, et vit à Colombey-Les-Deux-Églises. Le 15 mai 1958, à dix-sept heures, le général de Gaulle, dans un communiqué, déclare qu'il se sent prêt à assumer les pouvoirs de la République. Le 29 mai, le président de la République, René Coty, sollicite le général de Gaulle afin qu'il forme un gouvernement. Le dimanche 1^{er} juin, à quinze heures, de Gaulle se présente devant l'Assemblée. À vingt et une heures quinze, les résultats du vote sont proclamés : 329 députés – contre 224 – accordent l'investiture au gouvernement du général.



Photos, films, livres et sport

Savez-vous que la fameuse photo de Robert Doisneau *Le Baiser de l'Hôtel de Ville* a été prise en 1950 ? Cette même année, Fernand Léger peint *Les Constructeurs* ; Matisse et Nicolas de Staël, en pleine maturité créatrice, offrent au public le meilleur de leur création : le premier en 1951 achève la décoration de la chapelle du Rosaire de Vence, le second, en 1952, commence, avec *Les Grands Footballeurs*, une sorte de révolution contre l'abstraction absolue. Au cinéma, on va voir, en 1949, *Jour de fête* de Jacques Tati, ou bien, en 1956, *Et Dieu créa la femme*, de Roger Vadim, avec Brigitte Bardot, ou bien encore, en 1960, *A bout de souffle* de

Jean-Luc Godard, avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg, Albert Camus, en 1947, écrit *La Peste*, Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve*, en 1950 ; la même année, Marguerite Duras publie *Un barrage contre le Pacifique*. Des exploits sportifs ? En 1948, Marcel Cerdan est champion du monde de boxe, aux États-Unis ; en 1954, Louison Bobet remporte son deuxième tour de France et devient champion du monde de cyclisme ; en 1956, Alain Mimoun remporte l'épreuve du marathon aux jeux Olympiques de Melbourne ; Just Fontaine devient, en 1958, le meilleur buteur de la coupe du monde de football en marquant treize buts !

Chapitre 23

1958 à 1969 : La V^e République : le pouvoir au président

Dans ce chapitre :

- ▶ Assistez à la fin de la guerre d'Algérie
- ▶ Immergez-vous dans la France du général de Gaulle
- ▶ Vivez – ou revivez – les événements de mai 1968

L'

Algérie devient indépendante dans la douleur et dans la tragédie. De Gaulle ensuite organise la France en tentant de lui donner son indépendance par rapport aux États-Unis. En 1968, le mouvement contestataire du monde étudiant, puis du monde ouvrier, le déstabilise. Son projet de régionalisation lui est fatal en 1969.

Une solution pour l'Algérie

C'est pour se retrouver face au devenir de l'Algérie que Charles de Gaulle sort de sa retraite de Colombey-les-Deux-Églises. Il faut d'urgence mettre en place une nouvelle constitution, ce sera celle de la V^e République qui est encore la nôtre.

La V^e République : place au président !



Charles de Gaulle fait préparer par l'un de ses fidèles, Michel Debré, ministre de la Justice, une nouvelle constitution qui est présentée publiquement le 4 septembre 1958, place de... la République. Soumise aux Français par référendum, elle est massivement approuvée – 79,26 % de oui. La V^e République vient de voir le jour ! La nouvelle constitution accorde au président de la République une place importante. Il est élu pour sept ans, par un collège de 80 000 grands électeurs – l'élection au suffrage universel sera décidée plus tard, par référendum, le 28 octobre 1962 : 61,75 % de oui. Cette constitution précise que :

- ✔ Le président peut dissoudre l'Assemblée nationale, soumettre aux Français certains projets de loi au moyen du référendum, et détenir les pleins pouvoirs en cas de menace exceptionnelle.
- ✔ Le président nomme tous les ministres à la tête desquels on ne trouve plus le président du Conseil, mais le Premier ministre.
- ✔ L'Assemblée nationale, qui vote les lois, peut contrôler le gouvernement par des motions de censure ou par la question de confiance.
- ✔ Le gouvernement dispose, lui, d'un article de la constitution lui permettant d'engager sa responsabilité si l'Assemblée est réticente : le 49.3. Les députés peuvent alors voter une motion de censure, et ainsi de suite...

L'Algérie : vers les accords d'Évian

Deux tendances opposées s'affrontent jusqu'aux accords d'Évian en 1962 : l'autodétermination décidée par le général de Gaulle, et l'Algérie française, désirée par la population européenne. Après le putsch des généraux français qui tentent de prendre le pouvoir dans la capitale algérienne, l'opposition au projet du président de la République devient clandestine et violente, avec l'OAS. Jusqu'à la signature des accords, suivie de l'arrivée de centaines de milliers de rapatriés...



Figure 23.1 : Un soldat harki devant un village détruit.

Pour l'Algérie, quel devenir ?

L'Algérie : de Gaulle semble d'abord favorable à l'Algérie française. Il propose la « paix des braves » ainsi que des réformes économiques et sociales. Mais ces propositions n'ont aucun effet sur les Algériens. De Gaulle commence alors à parler d'autodétermination – le droit pour les Algériens de décider de leur

avenir. Les Européens manifestent leur opposition au projet : le 24 janvier 1960, une émeute fait vingt-deux morts dans le quartier des facultés à Alger. Des barricades se dressent dans la ville. L'armée n'intervient pas – le général Massu n'avait-il pas déclaré qu'elle était hostile à l'autodétermination, et favorable à l'Algérie française ? Mais de Gaulle reste ferme.

20 février 1961 : Pierre Lagayette fonde l'OAS

Finalement, les émeutiers abandonnent la partie et, le 2 février, Pierre Lagayette en tête – l'instigateur du mouvement – se rendent aux forces de l'ordre. Le référendum sur l'autodétermination en Algérie a lieu le 8 janvier 1961. Le oui l'emporte avec 75 % des suffrages. Le 16 janvier, le GPRA annonce qu'il est prêt à négocier avec la France, un de ses représentants va rencontrer en secret Georges Pompidou. De son côté, Pierre Lagayette, réfugié en Espagne, fonde, le 20 février 1961, l'Organisation de l'armée secrète (l'OAS) destinée à agir par tous les moyens pour que l'Algérie demeure française.

22 avril 1961 : Challe, Zeller, Jouhaud, Salan...

« Le cœur parfaitement tranquille. » C'est ainsi que de Gaulle qualifie son sentiment, le 11 avril 1961, lorsqu'on lui demande de quelle façon il envisage l'indépendance de l'Algérie. Parmi ceux qui l'entendent et refusent l'éventualité de l'indépendance, trois généraux, Challe, Zeller et Jouhaud, vont tenter de rééditer le coup de force de Massu et Salan du 13 mai 1958 : le 22 avril 1961, aidés de parachutistes, ils se rendent maîtres du gouvernement général d'Alger, arrêtent le ministre Robert Buron qui se trouvait là en mission et reçoivent le renfort de Salan qui arrive d'Espagne où il s'était réfugié. La population européenne est enthousiaste, mais ils ne sont guère suivis.

« Un quartier de généraux en retraite... »

Le lendemain, 23 avril, le général de Gaulle se fait accorder les pleins pouvoirs, en vertu de l'article 16 de la constitution. Dans un discours prononcé le même jour, il dénonce l'action de ce qu'il appelle « un quartier de généraux en retraite ». Se sentant isolé, ce « quartier » abandonne la partie : Challe et Zeller se rendent, mais Jouhaud et Salan s'en vont renforcer les rangs de l'Organisation de l'armée secrète.

1961 : l'Algérie s'enfonce dans le chaos

Août 1961. L'OAS se montre de plus en plus active : les attentats sont de plus en plus nombreux et meurtriers en France et en Algérie, alors que, du 20 mai au 13 juin, les négociations avec le FLN ont échoué à Évian à cause du pétrole du Sahara et des garanties données à la Communauté européenne. En novembre, de nouvelles manifestations éclatent à Alger, elles font près d'une centaine de morts. FLN et OAS multiplient leurs actions dans une Algérie qui s'enfonce dans le chaos, pendant que le général de Gaulle est attaqué de tous côtés – et même conspué à Marseille.



8 février 1962 : neuf morts au métro Charonne

Le 7 février 1962, un attentat contre André Malraux rend aveugle une petite fille dont la photo publiée dans la presse rend l'opinion française très défavorable à l'OAS. Le lendemain, une manifestation communiste est organisée contre cette organisation terroriste : elle est réprimée avec violence par la police au métro Charonne. Le bilan est lourd : 200 blessés et 8 morts aux obsèques desquels assistent 500 000 personnes.

19 mars 1962 : le cessez-le-feu en Algérie

La reprise des négociations avec le GPRA est décidée en février 1962 – des rencontres secrètes ont eu lieu aux Rousses dans le Jura. La signature des accords d'Évian – ville où se sont déroulés les pourparlers – a lieu le 18 mars, Krim Belkacem représentant le GPRA, Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie, le gouvernement français. Ces accords prévoient que les ressortissants français auront trois ans pour choisir leur nationalité – l'armée ne quittant le pays qu'au terme d'un délai identique. L'Algérie recevra une aide financière de la France – plan de Constantine – qui exerce un droit de préférence dans la distribution des permis de recherche et d'exploitation du pétrole, pendant six ans. Le 19 mars 1962 est proclamé le cessez-le-feu en Algérie, à midi.

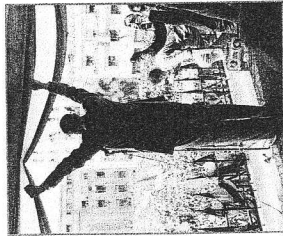


Figure 23-2 :
Le général de Gaulle en Algérie.

La valise ou le cercueil

L'OAS n'accepte pas la signature des accords. Le 26 mars lors d'une manifestation qu'elle organise, rue d'Isly à Alger, une unité de tirailleurs ouvre le feu. La fusillade fait quatre-vingts victimes. L'armée secrète lance alors une campagne d'assassinats de musulmans. Les Européens se rendent compte rapidement que la cohabitation est impossible. Ils vont être près d'un million à

tout quitter pour gagner la France, préférant « la valise au cercueil », après une colonisation qui aura duré 130 ans. Le 8 avril, en métropole, les accords d'Évian sont approuvés par référendum – 90 % de oui. Un second référendum a lieu en Algérie le 1^{er} juillet : le oui obtient 99,7 % des voix. Entre 1954 et 1962, la guerre d'Algérie aura coûté la vie à près de 30 000 Français, à 140 000 combattants algériens et plusieurs centaines de milliers de civils.

Le drame des harkis

L'Algérie est évacuée rapidement par les Européens. Mais des Algériens étaient entrés au service de la France : des militaires, des fonctionnaires, des élus – on les appelle les harkis, du mot *harka*, en arabe qui signifie mouvement et désigne leur organisation. Ces 250 000 musulmans représentaient environ un million de personnes avec leur famille. À la veille de l'indépendance, le FLN promet de ne pas exercer de représailles contre eux. Personne n'est dupe : les harkis sont en danger de torture et de mort. Les officiers reçoivent l'ordre de les désarmer. Leur embarquement pour la France est formellement interdit !

Cependant, des officiers français vont braver ces ordres, ne se décidant pas à abandonner

leurs hommes. C'est ainsi que des milliers de harkis vont arriver en France, représentant au total, avec leur famille et leurs proches, un groupe d'environ 100 000 personnes. Ceux qui restent en Algérie vont subir une vengeance terrible pendant les semaines qui suivent le cessez-le-feu. Plus de 50 000 d'entre eux sont massacrés. En France, les harkis ont été répartis dans plusieurs dizaines de camps d'accueil pendant des années. Ils composent aujourd'hui, avec leurs descendants, environ 1 % de la population française. Le drame de ces rapatriés clandestins est revenu dans l'actualité des années 1990. En 2001, le président Jacques Chirac a décidé, par décret, que le 25 septembre serait désormais la journée des Harkis.

1962 à 1969 : de Gaulle et la grandeur de la France

Le général de Gaulle va se montrer soucieux en toute circonstance de donner à la France une indépendance qui lui fait retrouver son importance sur le plan international.

Le coup d'État permanent

La guerre d'Algérie terminée, le monde de la politique ne verrait pas d'un mauvais œil que le général de Gaulle retourne à Colombey-Les-Deux-Églises écrire ses mémoires. Mais l'homme du 18 juin 1940 ne l'entend pas ainsi, même si les balles de l'attentat organisé contre lui au Petit-Clamart, le

22 août 1962, l'évitent de peu. Après avoir fait approuver par les Français sa décision d'être élu au suffrage universel, il choisit pour Premier ministre Georges Pompidou – le ministre des Finances étant Valéry Giscard d'Estaing. À l'Assemblée, une large majorité gaulliste laisse espérer au général une élection confortable à la fin de son septennat en 1965. Mais le centre-droit préfère voter Jean Lecanuet, et de Gaulle doit affronter au deuxième tour François Mitterrand qui dénonce la pratique gaulliste, la qualifiant de « coup d'État permanent » – situation dont il s'accommodera seize ans plus tard... De Gaulle l'emporte sur Mitterrand avec 55 % des voix, ce n'est qu'un demi-succès.

OTAN, suspends ton vol

Le général de Gaulle pratique alors une politique de « grandeur » afin de redonner à la France son rôle de puissance internationale. Pour ce faire, il prend ses distances par rapport aux États-Unis, en devenant, en 1964, la première puissance à reconnaître la Chine communiste. Puis, la France possède depuis 1960 la bombe atomique, il lui fait quitter l'OTAN, en demeurant cependant dans l'Alliance atlantique. Favorable au dialogue avec l'Allemagne, il se méfie tant de l'Angleterre qu'il s'oppose à son entrée dans la Communauté économique européenne. D'ambitieux programmes sont mis en route qui aboutissent au lancement du paquebot France et à l'envoi du Concorde, deux magnifiques réussites techniques et esthétiques, mais deux gouffres financiers – si on omet l'aspect laboratoire de recherche et d'essai que fut le projet Concorde, aux retombées économiques considérables.



Pendant ce temps chez nos voisins

En 1961 est construit à Berlin, un mur qui sépare la zone est, capitale de la RDA (République démocratique allemande) de la zone ouest, rattachée à la RFA (République fédérale d'Allemagne). Le 11 octobre 1962 s'ouvre à Rome le concile Vatican II. Le 22 novembre 1963, le président des États-Unis John Kennedy est assassiné à Dallas, au Texas. En août 1964, les États-Unis s'engagent massivement dans la guerre du Viêt Nam. Le 4 avril 1968, le leader noir Martin Luther King est assassiné ; le 5 novembre de la même année, Richard Nixon est élu président des États-Unis. Le 11 septembre 1973, un coup d'État renverse et tue le président Salvador Allende au Chili, le général Pinochet prend le pouvoir.

Mai 68 : après le printemps, la plage

Les idées de 68 vont bouleverser le contenu des mentalités, supprimer nombre de blocages, changer bien des aspects de la société.

Six cents arrestations à la Sorbonne, le 3 mai 68

Mai 68. L'extrême gauche anarchiste et trotskiste progresse dans les milieux étudiants imprégnés de l'exemple du révolutionnaire cubain Che Guevara. L'heure est à la remise en cause d'une société dite de consommation, d'asservissement et d'inégalité, dans un climat qui donne l'illusion d'une rapide conquête de toutes les libertés. Au début de mars, à la faculté de Nanterre, des étudiants ayant manifesté contre la guerre du Viêt Nam sont arrêtés. La riposte du campus est immédiate : les locaux administratifs sont occupés. L'agitation devient telle que le recteur fait fermer la faculté le 2 mai. Le 3 mai, une manifestation de solidarité a lieu à la Sorbonne dont le doyen fait appel à la police pour une évacuation sans méénagement – 600 arrestations.



Figure 23-4 : Les leaders étudiants Daniel Cohn-Bendit et Jacques Sauvageot le 13 mai 1968, après l'évacuation de la Sorbonne.

Cohn-Bendit expulsé

L'UNEF (Jacques Sauvageot) et le SNESup (Alain Gesmar) – Union nationale des étudiants de France et Syndicat national de l'enseignement supérieur – deux syndicats de tendance communiste, fortement influencés par l'idéologie maoïste et anarchiste – lancent alors un ordre de grève. Partout, on commence à voir et entendre celui qui donne les impulsions décisives au mouvement : Daniel Cohn-Bendit. animateur de la tendance libertaire. Arrêté le 27 avril, il est expulsé vers le pays d'où il est venu : l'Allemagne.

« La réforme, oui, la chienlit, non ! »

Dans la nuit du 10 au 11 mai 1968, des barricades s'élevaient dans le quartier latin, des voitures sont incendiées, les affrontements entre les étudiants et les forces de l'ordre font plus de 1 000 blessés. Bientôt les syndicats ouvriers rejoignent le mouvement étudiant. Le 13 mai, une manifestation gigantesque rassemble 900 000 personnes qui défilent de la République à Denfert-Rochereau. En fête, notamment : Mendès-France, Mitterrand, Waldeck-Rochet – secrétaire général du parti communiste – Sauvageot, Geismar et Cohn-Bendit, revenu sans s'annoncer... De Gaulle déclare alors, le 19 mai : « La réforme oui, la chienlit, non ! » Le 27 mai, le Premier ministre, Georges Pompidou, tente de calmer les esprits en signant les accords de Grenelle qui relèvent le SMIG, réduisent la durée du travail pour ceux qui font plus de quarante-huit heures par semaine, et renforcent le droit syndical dans l'entreprise. Mais le climat demeure tendu.



Peace and love

À Paris, l'Odéon, la Sorbonne, les Beaux-Arts deviennent des forums permanents où le monde ne cesse de se reconstruire. On sait que le mouvement est planétaire, qu'aux États-Unis, la guerre du Viêt Nam est de plus en plus contestée, que des colonies de hippies nomades commencent à jeter aux orties les porte-feuilles bourrés des bonnes actions de leurs parents, pour partir vers Katmandou avec pour seul bagage un bissac où ballotte et souffre leur viatique pour les générations futures : *peace and love* !

Cependant, au-delà de certains clichés, le mouvement de mai 68 permet, dans le pays tout

30 mai 1968 : de Gaulle « Je ne me retirerai pas ! »

29 mai 1968. Vous n'auriez pas vu le général ? Où est passé le général ? Mystère ! Il s'est envolé ! Et ce n'est pas une image : il s'est envolé vers l'Allemagne, plus précisément pour Baden-Baden où sont stationnées les Forces françaises d'Allemagne (les FFA) qui ont à leur tête une vieille connaissance du chef de l'État : le général Massu. Que se disent-ils ? On ne le

saura pas, mais dès le lendemain, 30 mai, de Gaulle est de retour. À la radio, il annonce fermement : « Je ne me retirerai pas ! » et le soir, un million de personnes se rassemblent sur les Champs-Élysées pour le soutenir. Il dissout l'Assemblée, annonce des élections qui se déroulent les 23 et 30 juin. Les candidats gaullistes triomphent. Mai 68, c'est fini. Les Français s'en vont tranquillement sur les plages dès le 1^{er} juillet.

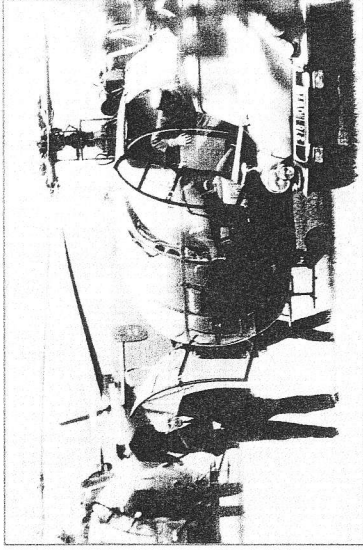


Figure 23-5 :
Le Général de Gaulle de retour de Baden-Baden.

1970 : Marianne pleure son chère abattu

Le 9 novembre 1970, celui qui confia un jour à son ministre de l'Intérieur Alain Peyrefitte : « Toute ma vie, j'ai fait comme si ! » entraînait dans la liste prestigieuse des grands acteurs de l'Histoire.

« Si le non l'emporte... »

Où l'imaginer, après 68, pour répondre aux aspirations du pays ? La régionalisation ! De Gaulle y croit et se persuade que le pays l'attend. Elle permettrait une décentralisation qui accorderait davantage de pouvoirs aux élus des vingt et une régions-programme créées en 1964. Par ailleurs, dans les entreprises, une politique de participation est mise à l'étude afin d'associer les salariés aux bénéfices. Tout cela est soumis aux Français par référendum. De Gaulle prévient : si le non l'emporte, il se retire.

« La France est veuve »

Le 27 avril 1969, le non l'emporte – 53,18 %. De Gaulle rentre à Colombey-les-Deux-Églises, pour ne plus jamais revenir. Il meurt le 9 novembre 1970, à quatre-vingts ans. « La France est veuve ! », déclare Georges Pompidou. Jacques Faizant, dans *Le Figaro*, représente une Marianne – la France – qui pleure sur un chêne abattu. À Notre-Dame, le 12 novembre, une cérémonie religieuse réunit des chefs d'État venus du monde entier.



La pilule, des chansons et des films

Bien des choses ont changé dans les années 60-70. On pense évidemment au projet du chanteur Antoine dans ses *Élucubrations*, en 1968 : mettre la pilule en vente dans les Monoprix. La pilule contraceptive se banalise à partir de la fin des années 60, conduisant à une liberté sexuelle jamais connue encore. La pilule a été découverte en 1956 aux États-Unis.

La chanson, quant à elle, pense et souffre en ces temps où on écrit encore les textes autant que les mélodies : Brel, en 1959, interprète *Me me quitte pas*, Gainsbourg, en 1963, *La Javanaise*, et Léo Ferré offre au public, en 1970, ce titre magnifique : *Avec le temps*. Changement de cap avec les yéyés : leurs chansons musclés ou tendres exploitent davantage les rythmes – twist ou slow – empruntés aux États-Uniens que l'écriture ciselée de leurs aînés...

Johnny Halliday fait un malheur avec *Retiens la nuit* ou *Le Pénitencier*, Sylvie Vartan est *La plus belle pour aller danser*, Françoise Hardy chante *Tous les garçons et les filles de mon âge*, Jacques Dutronc *Et moi, et moi, et moi...*, et le sautillant Claude François *Belles, belles, belles*.

Des films marquent cette époque : *Jules et Jim* de François Truffaut en 1962, *La Grande Vadrouille* de Gérard Oury en 1966, *Ma Nuit chez Maud* d'Éric Rohmer en 1969, avec Jean-Louis Trintignant, *Les Choses de la vie*, de Claude Sautet, en 1970, avec Michel Piccoli. La télévision, les réfrigérateurs, les congélateurs colonisent en masse les foyers modestes qui se reconnaissent dans un petit personnage sympathique et furé, né sous les plumes et pinceau de René Goscinny et Albert Uderzo en 1959 : Astérix le Gaulois.

Chapitre 24

1969 à 1995 : Le prix de la modernisation : la rigueur

Dans ce chapitre :

- ▶ Découvrez le débinaire Pompidou
- ▶ Visitez la France de Giscard
- ▶ Faites des économies avec Raymond Barre
- ▶ Modernisez-vous pendant les quatorze années Mitterrand

Après la disparition de Charles de Gaulle, son Premier ministre Georges Pompidou devient président de la République. L'homme à la cigarette, à la voix grave et ferme plaît à la France qui s'attriste sincèrement de sa mort en 1974. Valéry Giscard d'Estaing le remplace ; il tente d'installer en France ce qu'il appelle la « société libérale avancée », vaste programme qui se réduit, sous la contrainte économique, à la chasse au gaspi de Raymond Barre en 1979. En 1981, François Mitterrand va être élu président de la République, mandat renouvelé en 1988. Deux cohabitations plutôt réussies vont marquer ces quatorze années de présidence.

Pompidou, Giscard : la marche vers la rigueur

Il est difficile de prendre la succession d'un homme tel que Charles de Gaulle. Pourtant, le pari est réussi par l'homme à la cigarette, l'ami des poètes dont la voix grave et le propos précis séduisent une France sensible à la simplicité.

Pompidou et la nouvelle société

Georges Pompidou, issu d'un milieu modeste, image de la réussite d'un fils d'instituteur – Louis-le-Grand, Normale Sup', reçu premier à l'agrégation de lettres – laisse le souvenir d'un président débinaire et proche du peuple.

15 juin 1969 : Georges Pompidou président

Georges Pompidou, Michel Rocard pour le PSU, Gaston Defferre pour le PS, Jacques Duclos pour le PC, Alain Krivine pour les trotskistes, Louis Ducatel, un indépendant, et Alain Poher proposent aux Français d'être parmi eux un successeur au général. C'est Georges Pompidou qui l'emporte le 15 juin, et devient le président de la République. Jacques Chaban-Delmas, ancien résistant, maire de Bordeaux, premier président de l'Assemblée nationale en 1958, est choisi comme Premier ministre.

Nouvelle société, nouvel avion...

Les années 70 sont le temps des grandes réalisations dans le domaine des industries de pointe - Airbus, la fusée Ariane -, le temps de la « nouvelle société » où les patrons et les salariés s'engagent à développer le partenariat social. C'est aussi le temps de l'Europe qui s'agrandit au Royaume-Uni, à l'Irlande, au Danemark - le 23 avril 1972, Georges Pompidou propose aux Français par voie de référendum cette nouvelle carte européenne, il récolte 50 % d'abstentions...



Figure 24-1 :
Atterrissage
d'un Airbus
A 320.

2 avril 1974 : la mort de Georges Pompidou

La gauche ne demeure pas inactive : au congrès d'Épinay, les 11 et 12 juin 1971, François Mitterrand prend la direction du parti socialiste. En 1972, il signe avec les communistes un programme commun de gouvernement. Cette alliance inquiète le pouvoir en place, mais un autre souci commence à s'emparer de tous les Français : le président est malade. Ils l'ont lu dans les journaux, ils l'ont vu à la télévision : Georges Pompidou, physiquement, a changé, son embonpoint traduit l'évolution de sa maladie, une maladie rare - un cancer sanguin, la maladie de Waldenström - dont il va mourir le 2 avril 1974, après avoir lutté courageusement, jusqu'au bout.

La fin de l'exode rural

En un peu plus d'un siècle, la France a vécu une mutation sans précédent. En effet, si en 1850 on compte, dans les campagnes, environ 80 % de la population totale du pays, en 1975, année où s'achève l'exode rural commencé au milieu du XIX^e siècle, 80 % - parfois même 90 % - des habitants de l'Hexagone vivent dans les villes ou les zones périurbaines. L'industrialisation, la création du réseau ferré voilà 150 ans, la croissance des « Trente Glorieuses » après la

Seconde Guerre mondiale, autant de raisons qui ont poussé, non seulement vers Paris, mais vers toutes les grandes villes, une grande partie de la population française. Aujourd'hui, beaucoup recherchent la maison individuelle avec le petit jardin dans un cadre préservé de la pollution des grandes cités. Ainsi s'est amorcé l'exode urbain, facilité par les moyens de transport modernes et rapides.

Giscard d'Estaing, le polytechnicien

Grande bourgeois, Polytechnicien, ENA, combattant en Allemagne dans la 1^{re} armée de De Lattre, croix de guerre : c'est Valéry Giscard d'Estaing. Esprit brillant à l'humour aiguisé, parfois coupant, il fait de louables efforts pour se rapprocher d'un peuple qui ne lui refuse pas sa sympathie, son image étant assoupie par les pitreries d'un Thierry Le Luron et d'un Pierre Desproges qui exacerbent dans leurs imitations ses effets de manche et de bouche...

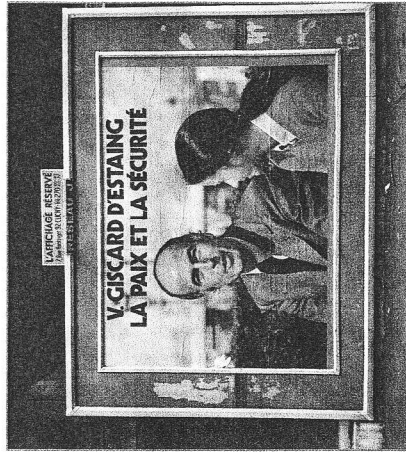


Figure 24-2 :
Affiche du
candidat
Valéry
Giscard
d'Estaing
en 1974.

Giscard, Mitterrand, Arlette... ?

1974, c'est la fin d'une période de trente années de croissance – 1945 à 1974 – que l'économiste Jean Fourastié appelle les « Trente Glorieuses ». Celui qui va commencer à écrire l'histoire de la période suivante – que certains historiens appellent par ironie ou dérision les *trente pitoyables* – se trouve parmi les candidats qui se présentent à la présidence de la République le 18 avril 1974 : Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chaban-Delmas, René Dumont pour les écologistes, Alain Krivine, Arlette Laguiller pour Lutte ouvrière, et Jean-Marie Le Pen pour le Front national.



Les trois Simone

« Il me paraît impossible d'imaginer pour l'Europe une renaissance qui ne tienne pas compte des exigences que Simone Weil a définies. » C'est Albert Camus qui l'affirme à propos de Simone Weil, née le 5 décembre 1909. Sœur de ce célèbre mathématicien André Weil, élève du philosophe Alain, normalienne et agrégée de philosophie, elle a laissé une œuvre considérable, bien que la tuberculose l'ait emportée à trente-quatre ans. Sa pensée tient dans la conviction qu'il faut réhabiliter le rôle de l'individu dans la société dominée par les machines et les choses. Issue d'une famille bourgeoise, elle veut connaître de l'intérieur la condition ouvrière, au point de se faire embaucher aux usines Renault en 1935. Engagée aux côtés des républicains et des anarchistes en Espagne en 1936, elle doit rentrer en France à cause d'une blessure. Pendant la guerre, elle trouve refuge aux États-Unis puis à Londres où elle ne peut s'entendre avec les gaullistes. Elle meurt le 24 août 1943, au sanatorium d'Ashford. Ses œuvres complètes sont publiées en 1988.

Simone de Beauvoir est née le 9 janvier 1908 à Paris. Agrégée de philosophie, elle a partagé la vie de Jean-Paul Sartre. Si elle partage avec lui les convictions existentialistes, elle enracine son expérience d'écriture dans le concret, dans l'autobiographie qui lui permet de conduire une réflexion directe sur le vécu. En 1943, la parution de son œuvre *Le Deuxième Sexe* crée une onde

de choc : elle y démonte de façon énergique et engagée l'idée de la prétendue infériorité naturelle de la femme. *Le Deuxième Sexe* devient l'ouvrage de référence du mouvement féministe dans le monde entier. Simone de Beauvoir soutient Sartre dans ses activités politiques, voyage beaucoup, poursuit son action pour la libération de la femme. Elle est l'une des premières à prôner la libéralisation de l'avortement. Elle obtient en 1954 le prix Goncourt pour son roman *Les Mandarins*. Simone de Beauvoir est morte à Paris le 14 avril 1986.

Il reviendra à une autre Simone d'obtenir, en 1975, une loi sur l'interruption volontaire de grossesse : Simone Veil (avec un V, et non un W). Née le 13 juillet 1927, à Nice, Simone Jacob est arrêtée en mars 1944 par le gestapo et déportée à Auschwitz avec sa mère qui y mourra ainsi que l'une de ses sœurs. Libérée au camp de Bergen-Belsen en 1945, elle revient en France. En octobre 1946, elle épouse Antoine Veil, futur collaborateur de Michel Debré. Après une carrière dans la magistrature, Simone Veil occupe le poste de ministre de la Santé de 1974 à 1979. Elle devient ensuite la première présidente du Parlement européen, jusqu'en 1982. Ministre d'État de 1983 à 1985, elle prend en charge les Affaires sociales, la Santé et la Ville. Depuis 1998, Simone Veil est membre du Conseil constitutionnel.

« Vous n'avez pas le monopole du cœur ! »

La campagne électorale se prépare activement. Le 11 mai, un face à face télévisé est organisé entre Giscard et Mitterrand. Plus de vingt-cinq millions de téléspectateurs le suivent – sur presque trente millions d'électeurs. Une phrase de Giscard, qu'on dirait presque tirée de *Cyrano de Bergerac*, traverse alors l'écran – on a dit que c'est elle qui a fait de son auteur le nouveau président de la République : à Mitterrand qui analyse avec des compassions calculées la situation économique et sociale, Giscard répond : « Monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur ! ». Résultat du scrutin : Giscard : 50,8 % ; Mitterrand : 49,2 %. La petite phrase a parlé !

La société libérale avancée

Jacques Chirac devient Premier ministre de Giscard le 27 mai 1974. Le nouveau président de la République décide de réduire la distance qu'impose sa fonction dans ses relations avec les Français. Il affiche une simplicité qui devient à la fois un atout et une cible. Plus généralement, il veut « décripser » la vie politique. Son grand projet est la « société libérale avancée ». Des réformes sont conduites à bien, des décisions sont prises : la majorité est abaissée à dix-huit ans ; le ministre de la Santé, Simone Veil, fait voter une loi dépenalisant l'avortement ; l'ORTF (Office de la radiodiffusion et de la télévision française) éclate en trois chaînes publiques. Cependant, les réformes économiques et sociales peinent à se mettre en place. De plus, des tensions sourdes se développent entre le président et le Premier ministre qui, le 25 août 1976, déclarant ne pas disposer des moyens nécessaires pour exercer sa fonction, démissionne.

Pendant ce temps chez nos voisins

Le 4 novembre 1980, Ronald Reagan devient président des États-Unis, il succède à Jimmy Carter. Le 31 octobre 1984, le Premier ministre indien Indira Gandhi est assassinée. En novembre 1989, le mur de Berlin est détruit, c'est la chute du régime communiste. Le 3 novembre 1989, Bill Clinton devient le 42^e président des États-Unis, il est réélu en 1996. En 1994, d'avril à juillet, au Rwanda, des extrémistes hutus massacrent les Tutsis. En décembre 2000, George W. Bush est élu président des États-Unis, son père avait occupé cette fonction de 1989 à 1993.

Les objectifs du professeur Barre

Raymond Barre, professeur agrégé d'économie à l'Institut d'études politiques, parvient à convaincre une France qui s'ignorait dépendre qu'il faut éteindre la lumière dans les pièces inoccupées, plutôt qu'enfiler un pull qu'on augmente le chauffage, bref, qu'il faut faire des économies. Et il y réussit !



Le pays en plans

Jacques Chirac est remplacé par Raymond Barre, professeur d'économie politique et ministre du Commerce extérieur depuis janvier 1976. Il dispose d'une importante marge de manœuvre puisque le ministère de l'Économie et des Finances lui est aussi confié. Il va conduire, à l'aide de plans successifs, une politique d'austérité visant à combattre l'inflation : blocage des prix et des salaires élevés, augmentation des impôts. L'opposition se réjouit de ces mesures autoritaires et impopulaires qui, pense-t-elle, vont lui faire gagner des électeurs. Contre toute attente, c'est le contraire qui se passe puisqu'aux élections législatives du 19 mars 1978, la majorité obtient 290 sièges et l'opposition – qui n'avait pas réussi à se mettre d'accord sur le programme commun de la gauche – 201 sièges.

Mai 1979 : la chasse au gaspi

Raymond Barre est reconduit dans ses fonctions de Premier ministre. Mais la réussite de ses méthodes est mise à mal par le deuxième choc pétrolier en mai 1979 – le premier, en 1973, avait compromis la croissance, augmenté le chômage et l'inflation. C'est alors qu'est lancée une chasse au gaspi : on cherche par tous les moyens à faire des économies d'énergie afin de limiter les importations de pétrole ; l'adoption de l'heure d'été en 1976 poursuivait déjà cet objectif. Malgré tous les efforts de Raymond Barre, le nombre de chômeurs atteint 1 500 000, et l'inflation est de près de 14 % par an !

D'abord un bruit léger, pianissimo, murmure et file...

Une étonnante rumeur commence à ramper, puis à courir dans les salles de presse et un peu partout à partir du mois d'octobre 1979 : le président Valéry Giscard d'Estaing aurait reçu, à plusieurs reprises, et à titre personnel, des diamants de la part de l'empereur de Centrafrique, Bokassa Ier ! Exploitée par l'opposition, cette rumeur ne va pas s'éteindre. Elle se mêle à la campagne électorale de 1981 et remplace la petite phrase de 1974... – sans qu'il faille cependant lui attribuer un rôle décisif ! Valéry Giscard d'Estaing, au second tour des élections présidentielles de 1981, obtient 48,25 % des suffrages, et François Mitterrand 51,75 %.

François Mitterrand : quatorze années de présidence

Aucune hyperbole n'est de trop lorsque François Mitterrand arrive au pouvoir. L'« état de grâce » dure trois ans, la rigueur économique finissant par s'imposer. Elle est d'autant plus difficile à faire passer que le chômage ne cesse de progresser. C'est Laurent Fabius qui est chargé de faire admettre la rigueur aux Français, avant que la droite revienne et que se mette en place la première cohabitation. En 1988 débute un deuxième état de grâce qui porte pour un second mandat à la présidence François Mitterrand, image de la « Fransunie ». Celui-ci tente une ouverture au centre en nommant Michel Rocard Premier ministre qui règle le problème calédonien, instaure le RMI, crée la CSG, Édith Cresson le remplace en 1991. Elle laisse, dans le florilège des déclarations de responsables politiques, quelques métaphores piquantes, et certains jugements à l'emporte-pièce qui contribuent à l'écartier du gouvernement au profit de Pierre Bérégovoy, l'honnête homme dont on connaît la fin tragique.



Figure 24-3 :
21 mai 1981 : investiture de François Mitterrand.

1981 : la France de Mitterrand

François Mitterrand, né à Jarnac en 1916, est le cinquième d'une famille de huit enfants. Son père, d'abord cadre des Chemins de fer, est devenu industriel vinaigrier. François Mitterrand, en 1981, a déjà une longue carrière politique derrière lui : député de la Nièvre en 1946, il occupe divers postes ministériels – dont celui des Anciens combattants, et celui de l'Intérieur sous

Mendes-France – pendant une dizaine d'années. En 1965, aux présidentielles, il met de Gaulle en balloftage. En 1974, aux mêmes élections, il est battu de justesse par Valéry Giscard d'Estaing. En 1981, il est élu à la présidence de la République.

La vie en rose

L'élection du président François Mitterrand, le 10 mai 1981, déclenche des manifestations d'enthousiasme. Le 21 mai 1981, il pénètre seul dans le Panthéon et dépose trois roses sur le tombeau de Victor Schoelcher – qui abolit l'esclavage en 1868 –, sur ceux de Jean Jaurès et de Jean Moulin. Le même jour, le maire de Lille, Pierre Mauroy, est nommé Premier ministre. Son gouvernement va comporter quatre ministres communistes. Le 22 mai, l'Assemblée nationale est dissoute. Le 21 juin, alors que se déroule la première fête de la musique imaginée et lancée par Jack Lang, le parti socialiste remporte la majorité à l'Assemblée nationale aux élections législatives – 285 sièges contre 196 à l'opposition.



10 octobre 1981 : abolition de la peine de mort

Les lois permettant d'appliquer le programme du candidat Mitterrand sont rapidement votées : la peine de mort est abolie le 10 octobre 1981. Le 13 janvier 1982 paraissent les décrets sur les trente-neuf heures de travail par semaine, et sur la cinquième semaine de congés payés. Le 3 mars, les lois Defferre sur la décentralisation sont promulguées. Elles renforcent considérablement la responsabilité des élus dans les départements et les régions ; le président du Conseil général et celui du Conseil régional disposent désormais d'un pouvoir exécutif. Le SMIC – salaire minimum interprofessionnel de croissance, qui a remplacé en 1970 le SMIG – et les prestations sociales sont augmentés afin de relancer la croissance. Mais aucune mesure ne permet d'enrayer l'inflation qui demeure élevée, ni le chômage qui continue de progresser : deux millions de travailleurs sans emploi en 1983.



Pierre Mauroy bloque les salaires et les prix

Le gouvernement Mauroy décide alors d'instaurer la rigueur : blocage des salaires et des prix, augmentation des impôts – la recette Barre. Les rêves de mai 1981 s'évanouissent dans les urnes : la gauche perd trente et une villes de plus de 30 000 habitants aux élections municipales en 1983, et recule nettement aux élections au Parlement européen du 17 juin 1984 – ce jour-là, 43,2 % des Français s'abstiennent de voter – le Front national obtient 11 % des suffrages exprimés.

Quid du grand service public d'enseignement ?

Parmi les projets et promesses du candidat Mitterrand, celui concernant la création d'un grand service public laïc unifié – c'est-à-dire celui de la nationalisation de l'enseignement privé – vient à l'ordre du jour en mars

1984, Alain Savary étant ministre de l'Éducation. Cette éventualité provoque, le 24 juin, à Versailles, le rassemblement de plus d'un million de personnes qui manifestent contre le projet Savary – projet abandonné aussitôt par François Mitterrand qui reconnaît publiquement, le 12 juillet 1984, que la position qu'il avait prise était une erreur. Une semaine plus tard, Pierre Mauroy donne sa démission.

1984 : Faire accepter la rigueur

Laurent Fabius a tout pour réussir. Il réussit d'ailleurs parfaitement, dans un premier temps, la mission que lui confie le Président. Mais l'affaire du *Rainbow Warrior* et celle du sang contaminé vont nuire à son image et à sa carrière.

Le plus jeune Premier ministre donné à la République

Normale Sup, agrégation de lettres, Sciences Po, ENA, et, à trente-sept ans, le plus jeune Premier ministre donné à la République ! Difficile de faire mieux que Laurent Fabius qui, succédant à Pierre Mauroy, prend ses fonctions le 18 juillet 1984. Tout, dans son attitude, ses interviews télévisées, traduit sa volonté de se concilier l'opinion afin de remplir le rôle que Mitterrand lui a



Mauvaises affaires

Laurent Fabius va être atteint de plein fouet par deux affaires qui vont hypothéquer sa carrière. La première concerne les essais nucléaires français dans le Pacifique, sur l'atoll de Mururoa : un bateau de l'organisation Greenpeace, le *Rainbow Warrior*, est coulé dans la rade d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, le 10 juillet 1985. Cet attentat fait un mort : le photographe Fernando Peireira.

Laurent Fabius, face à des preuves matérielles incontestables, admet que les services secrets français ont ordonné l'attaque du *Rainbow Warrior*.

La deuxième affaire qui atteint Laurent Fabius est celle du sang contaminé par le virus du sida, et transfusé à des hémophiles, en toute connaissance de cause, pour des raisons financières, alors qu'il aurait fallu le retirer du circuit de distribution. Administrativement innocent pour l'affaire du sang contaminé, Laurent Fabius est par fois jugé distant de ses ministres par l'opinion qui lui accordait sa confiance (Georgina Dufoix – « responsable, mais pas coupable » – sera relaxée lors du procès de 1999, et Edmond Hervé sera condamné, mais dispensé de peine ; Laurent Fabius sera également relaxé). Après ces deux affaires, le plus jeune Premier ministre donné à la République a entamé un retour progressif à la vie politique.

Une enquête aboutit à la conclusion suivante : les services secrets français ont voulu retarder la venue du bateau de Greenpeace à Mururoa, lieu des essais français, en le plastiquant. Deux suspects sont arrêtés, les époux Turenge, qui se révèlent être un colonel et un capitaine de l'armée française... Le 27 août, le président Mitterrand disculpe les services secrets français. Quelques semaines plus tard, Charles Hernu, ministre de la Défense, démissionne. Enfin, le 22 septembre, le Premier ministre

assigné : faire passer la rigueur nécessaire à l'incessante montée du chômage – alors que l'inflation a pu être réduite à 5 %.

Expliquer

Laurent Fabius utilise efficacement l'outil télévisuel, usant d'un langage simple, multipliant les interventions où il explique son action ; cette façon de s'adresser aux Français n'est pas sans rappeler le style des samedis soir radiophoniques de Pierre Mendès-France en 1954. Sa cote de popularité ne cesse de monter, mais, dans son parti, cette réussite n'est pas appréciée : les militants du PS lui préférèrent Michel Rocard au congrès de Toulouse en 1985, et choisissent Lionel Jospin pour conduire la campagne des élections législatives en 1986.

Première cohabitation : le libéralisme économique

À la suite des élections de 1986, la majorité de gauche et l'opposition de droite vont devoir faire chambre commune !

« Au secours, la droite revient »...

« Au secours, la droite revient. » Ce slogan lancé par la gauche avant les élections législatives du 16 mars 1986 n'a aucun effet : la droite revient effectivement, ce qui oblige le président de la République à choisir un Premier ministre qui en est issu ; la première cohabitation de la V^e République va commencer : Jacques Chirac, Premier ministre, va gouverner jusqu'aux présidentielles de 1988. Le dirigisme socialiste n'étant plus à l'ordre du jour, une série de privatisations est entamée : Havas, Matra, CCE, TFL, la Société Générale, Paribas, Suez. Ainsi est inauguré un libéralisme économique à l'anglaise qui rétablit la liberté des prix, permet de licencier sans autorisation préalable. Dans le domaine fiscal, l'impôt sur la fortune disparaît tandis que l'imposition directe entame une marche arrière.

Actions tragiques

L'année de la première cohabitation, 1986, coïncide avec une vague de terrorisme : entre le 4 et le 17 septembre, plusieurs attentats, dont le plus meurtrier a lieu rue de Rennes à Paris, coûtent la vie à onze personnes. Le 17 novembre, le PDG de Renault, George Besse, est assassiné par des membres de l'organisation Action directe. L'année se clôt sur la mort d'un étudiant, Malik Oussekinne, victime d'un malaise après avoir été frappé par les CRS au cours d'une manifestation, à Paris, contre la réforme Devaquet qui veut élever les droits d'inscription à l'université. Les manifestants l'accusent de vouloir pratiquer une forme de sélection.



Les enfants d'Izieu

Le 11 mai 1987 commence le procès de Klaus Barbie, devenu après sa carrière de chef de la police nazie à Dijon pendant la guerre, agent au service des Américains pour la lutte contre l'URSS. En 1972, Beate et Serge Klarsfeld fils d'un déporté mort à Auschwitz), les chasseurs de nazis, retrouvent sa trace en Bolivie, et le 5 février 1983 il est livré à la justice française. Barbie, c'est le responsable de nombreuses rafles de Juifs qui seront déportés, dont celle

des enfants d'Izieu, dans l'Ain, le 6 avril 1944 : quarante-quatre enfants de trois à treize ans sont arrêtés avec les cinq adultes qui s'occupent d'eux. Tous sont transférés vers Drancy, puis vers les camps de la mort dont pas un ne reviendra. Barbie, c'est aussi le tortionnaire de Jean Moulin. Le 3 juillet 1987, après trente-six jours d'audience, Barbie est condamné à perpétuité pour crimes contre l'humanité. Le 25 septembre 1991, il meurt en prison à Lyon.

1988 : François Mitterrand réélu

François Mitterrand va effectuer un second mandat de sept ans. Il devient ainsi l'homme politique français ayant exercé le plus longtemps la fonction de président de la République. C'est Michel Rocard qui va devenir Premier ministre.

Rocard : l'ouverture au centre

Le premier tour des élections présidentielles a lieu le 24 avril 1988, et donne les résultats suivants : Mitterrand : 34,09 % ; Chirac : 19,94 % ; Barre : 16,54 % ; Le Pen : 14,39 % ; Lafoinie : 6,76 % ; Waechter : 3,78 % ; Juquin : 2,10 % ; Laguiller : 1,99 %. Le 8 mai, au second tour, François Mitterrand l'emporte avec 54,01 % des voix. Porté par la « génération Mitterrand », et se situant alors au-delà de la gauche, il désigne Michel Rocard comme Premier ministre, tentant ainsi une ouverture au centre – Michel Rocard a milité aux côtés de Pierre Mendès France ; il incarne une « deuxième » gauche, plutôt décentralisatrice et autogestionnaire.

Rocard : FLNKS, RCPK, RMI, CSG

Le 14 mai 1988, François Mitterrand dissout l'Assemblée nationale. Aux élections du 12 juin, les socialistes obtiennent 277 sièges, les communistes 27, l'UDF 130, et le RPR 128. Le Front national n'a plus qu'une élue : Marie-France Stirbois. Le gouvernement Rocard, après avoir apaisé la situation en Nouvelle-Calédonie – le FLNKS de Tjibaou demande l'indépendance de l'île, le RPCR de Jacques Lafleur désire qu'elle reste dans la République – s'emploie

à la tâche sociale. Le RMI est créé (Revenu minimum d'insertion) et l'impôt sur la fortune est rétabli. Un nouvel impôt fait son apparition : la CSG (Contribution Sociale Généralisée) qui s'applique à tous les revenus.

Les grands travaux

Le 4 mars 1988, le président Mitterrand inaugure la pyramide du Louvre. L'architecte chinois, naturalisé américain, Ieoh Ming Pei a imaginé cette construction de verre qui semble négocier quotidiennement son intégration à un environnement d'une autre époque – et l'obtenir sans mal dans les effets du couchant qui confond les formes. D'autres constructions marquent les

deux septennats de François Mitterrand : le Bibliothèque nationale de France qui porte son nom, l'opéra Bastille – inauguré le 13 juillet 1989 –, l'Arche de la Défense, le Grand Louvre, l'Institut du monde arabe, la Cité de la musique. La série des « grands travaux » s'est interrompue en 1995.

1989 : affaires louches

1989 : le mur de Berlin tombe dans la fièvre, l'allégresse, et dans une soudaineté que suivent de très près la réunification de l'Allemagne et la désagrégation du système soviétique. À Paris, les « affaires » commencent avec l'inculpation d'un ami personnel de François Mitterrand – Roger-Patrice Pelat. Il est accusé de recel de délit d'initié à l'occasion d'une opération boursière. Peu de temps plus tard, le 22 juin 1989, c'est Gérard Monaté, l'ancien patron de la société Urba, qui est à son tour inculpé : le cabinet d'études qu'il a dirigé a servi au financement du parti socialiste.

LE SAUVAGE ?

18 mai 1990 : la rame TGV A n° 325 atteint la vitesse record de 515,3 km/h

Le TGV ! Le Train à grande vitesse qui fend l'air avec son nez de fin limier pistant le temps perdu prend forme, locomotive et wagons (ou « voitures » pour adopter la terminologie qu'a choisie le marketing SNCF, car « wagon » somme un peu ferraille...) le 22 septembre 1981. Ce jour-là est inauguré le tronçon sud de

Saint-Florentin (km 117) à Sathonay (km 389). En 1989, le 20 septembre, le TGV Atlantique dont la construction avait été décidée le 27 janvier 1982, est inauguré de Paris à Connerré dans la Sarthe. Le 18 mai 1990, il atteint la vitesse record de 515,3 km/h, battant ainsi le record du monde de vitesse sur rail !

Jean-Pierre Chevènement et la tempête

Le 2 août 1990, l'Irak envahit le Koweït, et l'annexe ! La France envoie des troupes qui vont participer à l'opération « Tempête du désert », après un ultime plan de paix proposé par Paris en janvier 1991. Des courants pacifistes se manifestent alors, réunissant les tendances les plus diverses ; leur action est encouragée par un événement dont le retentissement est international : le ministre français des Armées, Jean-Pierre Chevènement, ne partageant pas les options du gouvernement auquel il appartient, démissionne de son poste. Il est remplacé par Philippe Marchand.

Édith et les hommes

Au début d'avril, les forces alliées vainquent l'Irak. L'affaire Chevènement a aggravé des relations déjà tendues entre François Mitterrand et son chef de gouvernement Michel Rocard. Celui-ci demande à celui-ci de démissionner et le remplace, le 25 mai 1991, par la première femme à occuper le rôle de chef de gouvernement : Édith Cresson. Onze mois plus tard, le 2 avril 1992, n'ayant pas réussi à s'imposer face à une présence masculine en majorité hostile, elle démissionne. Elle est remplacée par Pierre Bérégovoy.

Les affaires continuent...

Régulièrement, des nouvelles surprenantes sont livrées par la presse qui commente les déméliés de Bernard Tapie avec la justice, le cancer dont le président est atteint, ou bien ce suicide étrange de l'ancien Premier ministre...

Des jeux, un Tapie

1992, c'est l'année des jeux Olympiques d'Albertville qui se déroulent du 8 au 23 février. La chorégraphie des cérémonies d'ouverture est signée Philippe Découfflé. 1992, c'est aussi l'année Tapie qui devient ministre de la Ville, poste qu'il doit quitter le 23 mai lors de sa mise en examen pour abus de biens sociaux – le 28 novembre 1995, il sera condamné à deux ans de prison, dont huit mois fermes, peine accomplie en 1997.

Un malade, drôtes d'affaires...

1992, c'est encore, le 11 septembre, l'annonce du cancer de la prostate dont le président Mitterrand est atteint. En réalité, le président souffre d'un cancer depuis son élection en 1981 ! Mais il a décidé qu'il n'en serait jamais question, préférant produire de faux bulletins de santé avec la complicité de son médecin, le docteur Gubler. 1992, c'est enfin le retour des affaires avec

l'inculpation de Pierre Botton, gendre de Michel Noir, maire RPR de Lyon ; inculpation également pour le maire PS d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron, en fuite en Argentine.

Le suicide de Pierre Bérégovoy, l'homme des berges

Les affaires aux nombreux rebondissement terminent considérablement l'image de l'homme politique en France. Le 1^{er} mai 1993, l'irréparable survient dans une atmosphère de suspicion qui poursuit depuis quelques mois le Premier ministre Pierre Bérégovoy (en russe : l'homme des berges), qui vient d'être remplacé par Édouard Balladur. Accusé d'avoir reçu un prêt d'un million de francs sans intérêt de la part de Roger-Patrice Pelat, afin de s'acheter un appartement, Pierre Bérégovoy se suicide sur les berges du canal de Nevers, ne supportant pas que son honnêteté soit mise en cause.



Euh... oui !

Timide, le « oui » des Français, le 20 septembre 1992 ! On leur demandait s'ils acceptaient le traité de Maastricht, ville des Pays-Bas où avait été signé le traité européen prévoyant des conditions drastiques pour faire partie de

1993 : Édouard Balladur cohabite et privatise

Le Premier ministre, après les législatives de 1993, favorables à la droite, s'appelle Édouard Balladur. Il possède une riche expérience du monde et des fonctions politiques, mais cette expérience ne suffit pas à vaincre la mauvaise humeur qui se déclenche un peu partout en France, et provoque de nombreuses manifestations, dont celles des étudiants en 1994.

Les privatisations, Hue, les étudiants

Les 21 et 28 mars 1993 ont lieu les élections législatives. La droite l'ayant emporté, le président Mitterrand entame une seconde cohabitation, cette fois avec Édouard Balladur qui devient Premier ministre le 29 mars. Une nouvelle série de privatisations est décidée : Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, BNP, UAP, AGF, etc. L'année suivante, au cours du 28^e congrès du parti communiste, du 25 au 28 janvier 1994, Georges Marchais cède son poste de

secrétaire général au maire de Montigny-lès-Cormeilles, Robert Hue. Ces nouveautés politiques n'empêchent pas le mécontentement de plusieurs catégories de Français : les marins-pêcheurs d'abord qui défilent dans les rues de Rennes le 4 février 1994 – lançant des fusées dont l'une tombe dans les combles du Parlement de Bretagne qui est la proie des flammes. Les lycéens et étudiants défilent aussi, en mars 1994 : ils protestent contre le projet du CIP – le contrat d'insertion professionnelle – qui permettrait de rémunérer un jeune à 80 % du SMIC. Ce projet qui était proposé par Édouard Balladur doit être retiré.

L'autre Tonton

L'actualité mitterrandienne, en 1994, devient fort celui-ci. C'est un Mitterrand bien différent du sombre : son conseiller François de Grossouvre « Tonton » débonnaire et paternaliste des se suicide, le 7 avril, dans le bureau qu'il occupe années 80 qui apparaît alors, notamment au Palais de l'Élysée. Par ailleurs, en septembre, lorsque son passé vichyste est évoqué, paraît le livre du journaliste Pierre Péan, *Une jeunesse française*, où le passé du président de durable dans une France qui se prépare déjà la République est révélé, avec l'assentiment de aux élections présidentielles de 1995.

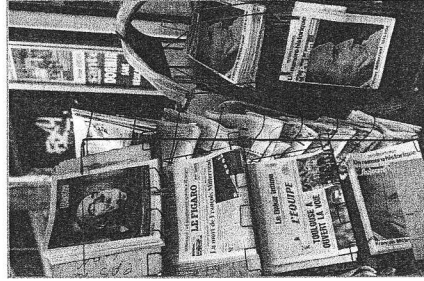


Figure 24-4 : Janvier 1996 : les journaux annoncent la mort de Mitterrand.

1995 à 2004 : Jacques Chirac : de Juppé à Raffarin

Dans ce chapitre :

- ▶ Revivez le premier septennat du président Jacques Chirac
- ▶ Faites le bilan des cinq années de cohabitation
- ▶ Informez-vous sur les réformes mises en place par le gouvernement Raffarin depuis 2002

Élu président de la République, Jacques Chirac nomme Alain Juppé Premier ministre. Le coup d'envoi de réformes importantes va être donné, provoquant de nombreux mouvements sociaux. En 1997, la dissolution de l'Assemblée nationale ouvre une période de cohabitation de cinq années. La gauche plurielle de Lionel Jospin est celle de la croissance qui culmine en 2000 à 3,9 %. Depuis, elle décroît régulièrement. Le gouvernement Raffarin, installé après la réélection de Jacques Chirac en 2002, tente de la relancer.

1995 : Jacques Chirac, président de la République

Beaucoup d'élections importantes reposent sur une petite phrase. Vous vous souvenez sans doute de « Monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole du cœur ! » de Valéry Giscard d'Estaing ; vous imaginez sans peine celles qui ont servi les diamants du même Giscard en 1981... En 1995, c'est la grande époque des Guignols de l'Info sur Canal+ – à cette époque, ils sont inspirés, incisifs et drôles : on voit apparaître un Jacques Chirac dont le parti politique est le premier de France, et qui sait que le mois de mai 1995 comblera ses désirs. En attendant, il répète son slogan qui sent bon le verger paisible et la patience végétale : « Mangez des pommes ! » Les pommes, sa force tranquille...

La fracture sociale en action



Le 7 mai 1995, 52,64 % des Français élisent Jacques Chirac président de la République. Lionel Jospin recueille 47,36 % des voix. Au premier tour, les voix s'étaient réparties ainsi : Jospin : 23,30 % ; Chirac : 20,84 ; Balladur : 18,58 % ; Le Pen : 15 % ; Hue : 8,64 % ; Laguerre : 5,30 % ; de Villiers : 4,74 % ; Voynet : 3,32 %. La « fracture sociale », thème majeur de la campagne de Jacques Chirac, va bientôt quitter son statut de formule gagnante pour devenir dans les faits un gigantesque mouvement social – le plus important depuis 1968 – qui concerne surtout le secteur public, en novembre et décembre 1995 : SNCF, RATP, EDF-GDF, La Poste, les enseignants.

Le secteur public en plan

Le Premier ministre Alain Juppé – choisi par Jacques Chirac le 18 mai 1995 – affronte la situation en maintenant le plan de réforme de la Sécurité sociale qui a mis le feu aux poudres. Ce plan prévoit la mise en place d'un régime universel d'assurance maladie, une révision des régimes spéciaux de retraite, l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein – allongement progressif de 37,5 à 40 années –, l'imposition des Allocations familiales, la réforme des caisses locales et nationales de sécurité sociale – création d'un conseil de surveillance –, réforme de l'hôpital, etc. Des grèves importantes se déclenchent alors à la SNCF, la RATP, EDF-GDF, La Poste, et dans l'éducation nationale. Les grandes villes sont paralysées. Mais le mouvement s'épuise et, le 18 décembre 1995, la reprise du travail est suivie. La plupart des réformes prévues vont, au fil des années qui

Les sans-papiers d'Ababacar

Depuis le 18 mars 1996, des immigrants africains sans papiers ont défilé d'occuper des églises afin de sensibiliser le pouvoir à leurs problèmes. Après avoir été expulsés de l'église Saint-Ambroise dans le IX^e arrondissement de Paris, et de quelques autres lieux de culte catholique, ils se retrouvent, en août, réfugiés dans l'église Saint-Bernard dans le XVIII^e arrondissement. C'est là que les forces de l'ordre donnent

l'assaut, le 23 août, en forçant les portes à coup de hache afin d'expulser les 220 sans-papiers qui l'occupent. Cette opération, largement médiatisée, crée un malaise considérable. Malgré les efforts de celui qui a pris la tête du mouvement, Ababacar Diop, la régularisation des sans-papiers se révèle lente et difficile au regard d'une législation pleine de contradictions.

1996, c'est aussi

- Le 27 mars, l'enlèvement de sept moines français au monastère de Tibéhirine en Algérie. Deux mois plus tard, ils sont décapités par des membres du GIA qui les ont enlevés.
- Le 28 mai, l'annonce par Jacques Chirac de la suppression du service militaire et de son remplacement par le « rendez-vous citoyen ».
- Le 3 juillet : l'interdiction de l'amiante, son action cancérigène étant établie.
- Du 19 au 22 septembre, le cinquième voyage de Jean-Paul II en France. Il y célèbre le 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis.
- Le 23 novembre, le transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon.
- Le 3 décembre, l'attentat dans le RER de Port-Royal, extension à la France de la guerre civile algérienne.



Touvier, Papon, la France face à la collaboration

Cour d'assises de la Gironde, à Bordeaux. Le 2 avril 1998, Maurice Papon est condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crime contre l'humanité. Il se pourvoit en cassation, et peut ainsi rester en liberté. En octobre 1999, refusant de se présenter à la prison à la veille de sa comparution pour l'examen de son pourvoi en cassation, il prend la fuite pour la Suisse. Retrouvé et arrêté, il est aussitôt emprisonné le 22 octobre.

Trois ans plus tard, le 18 septembre 2002, il est remis en liberté, en raison de son âge – quatre-vingt-douze ans – et de son état de santé, libération qui ne manque pas de susciter de nombreuses polémiques. Désapprouvée par les uns, approuvée par les autres – dont Robert Badinter, ancien garde des Sceaux et ancien président du Conseil constitutionnel – elle a été rendue possible par une loi votée le 4 mars 2002, précisant que les prisonniers peuvent être libérés s'ils souffrent d'une maladie incurable ou si leur

incarcération se révèle dangereuse pour leur santé.

1944, hommes, femmes, enfants, personnes âgées, la plupart déportés à Auschwitz.

Papon est le deuxième Français qui va être jugé pour crime contre l'humanité, le premier étant Paul Touvier, condamné à la réclusion à perpétuité le 20 avril 1994 par la cour d'assises des Yvelines. Paul Touvier, ancien chef du service de renseignements de la milice de Lyon, était accusé de complicité dans l'assassinat de sept otages juifs fusillés par les Allemands, à Rillieux-la-Pape, en juin 1944.

1997 à 2002 : cinq années de cohabitation

Après la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par Jacques Chirac, la gauche qui remporte les législatives va, à son tour, être appelée à cohabiter avec le président.

Cohabitation : troisième épisode

Afin de mieux asseoir son gouvernement, de lui donner une nouvelle légitimité, le président Jacques Chirac décide de dissoudre l'Assemblée nationale le 21 avril 1997, un an avant la date prévue des législatives. Les élections qui ont lieu le 25 mai donnent l'avantage à la gauche, à la surprise générale, avantage confirmé au second tour, le 1^{er} juin : la gauche obtient 320 sièges – 249 PS, 37 PC et 8 écologistes –, la droite 256, et le FN un seul. Une troisième cohabitation se met en place : Lionel Jospin devient Premier ministre le 4 juin 1997.

1997 : la gauche plurielle

Le gouvernement de Lionel Jospin est celui de la « gauche plurielle » composé de socialistes, de communistes et d'écologistes. Le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, il annonce la création de 700 000 emplois pour les jeunes, la mise en place de la semaine de trente-cinq heures dans les cinq années à venir, et cela sans perte de salaire, l'augmentation de 4 % du SMIC à partir du 1^{er} juillet 1997, l'attribution des Allocations familiales sous conditions de ressources, de nouvelles lois sur l'immigration, l'indépendance de la justice, la transparence de la police.

Mammouth : Allègre au rayon froid

Dans le même temps, le 24 juin 1997, une déclaration de politique particulière, effectuée par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, va mettre en effervescence le monde enseignant : Claude Allègre, en quelques phrases, monte en épingle l'absentéisme supposé des professeurs, et parlant de l'excès de bureaucratie de l'Éducation nationale, il projette de « dégraisser le mammouth » – un « mammouth » qui va se mettre à bouder son ministre à la métaphore sibérienne qui a jeté entre eux un froid définitif.



« Je suis une gamine finie ! »

Le 4 août 1997, décède, à l'âge de 122 ans, la doyenne de l'humanité : Jeanne Calment. Elle était née le 22 février 1875, plus jeune de quinze jours que Maurice Ravel... Dans le magasin de couleurs que tenait son père à Arles, elle se rappelle avoir vu Vincent Van Gogh. À la fin de sa vie, elle prétend même avoir eu l'occasion d'une danse avec lui – ce qui est plausible puisqu'au cours du séjour de Van Gogh non loin de chez les Calment, Jeanne avait, en 1888-1889, treize-quatorze ans. Elle a cinq ans à la naissance d'Apollinaire, dix ans à la mort de Victor Hugo,

6 février 1998 : Claude Érignac assassiné



La France abasourdie apprend dans les premiers jours de février 1998 qu'un préfet de la République est assassiné en Corse.

La loi du silence

Une tragédie marque le début de l'année 1998 : le 6 février, le préfet de la région Corse, Claude Érignac, est abattu de trois balles de revolver dans la nuque, dans une rue d'Ajaccio, alors qu'il se rendait au théâtre. Cet assassinat du représentant de l'État suscite de vives réactions d'indignation dans l'île et sur le continent. Il faudra des semaines d'enquête pour qu'au-delà de la loi du silence des indices suffisamment sûrs puissent permettre l'arrestation puis le procès des auteurs de l'attentat. Ce procès se déroule en juin et juillet 2003 à Paris.

Colonna en prison

Après six semaines d'audience et huit heures de délibération, le verdict tombe dans l'après-midi du 11 juillet 2003 : la cour d'assises spéciale de Paris condamne à la réclusion criminelle à perpétuité les deux cerveaux du crime. Six autres prévenus écoppent de peines qui vont de quinze à trente ans de réclusion. L'assassin présumé, Yvan Colonna, aujourd'hui en prison après une cavale de quatre ans, a été arrêté le 4 juillet 2003, dans le sud de l'île, près de Propriano où il était berger, par les policiers du RAID. Son procès devrait avoir lieu dans les deux années qui viennent.

1998 : la France gagne au tiercé

Pauvre Aimé Jacquet ! Pendant toute la période de préparation de l'équipe de France qui va participer à la coupe du monde de football, il est la cible des journalistes, des critiques de toutes sortes. On le ridiculise, on le désapprouve ! Pourtant, il demeure ferme sur ses choix, sur sa politique d'entraînement. Les matches se déroulent en juin dans plusieurs villes de France. Le grand favori est le Brésil. C'est alors que se produit l'inattendu, mais pas l'inespéré : l'équipe de France de football se retrouve en finale contre le Brésil le dimanche 12 juillet 1998 ! Mieux : l'équipe de France de celui que tout le monde adule maintenant, et affublé de l'hypocoristique « Mémé » – Aimé Jacquet – bat le Brésil ! 3 buts à 0 ! C'est la première fois que la France remporte la coupe du monde de football depuis sa création. Les joueurs devenus des héros sont acclamés sur les Champs-Élysées par plus d'un million et demi de personnes. Le tiercé gagnant « black-blanc-beur » enrichit (d'espoirs, d'énergie, d'optimisme) la France tout entière – du moins celle qui aime le football.

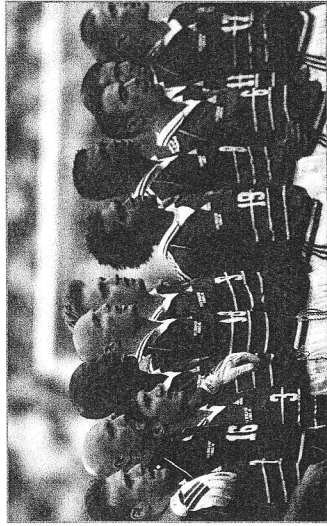


Figure 25-1 :
Champions
du monde !
L'équipe de
France
chante la
Marseillaise.

1998, c'est aussi :

- ✓ Le 28 janvier, l'inauguration du Stade de France par Jacques Chirac.
- ✓ Le 10 février, l'adoption du projet de loi sur les trente-cinq heures de Martine Aubry – bien accueillie dans certaines grandes entreprises, elle l'est moins dans les petites qui se heurtent à des problèmes d'organisation. Les trente-cinq heures, c'est aussi la naissance de la fameuse RTT (réduction du temps de travail) dont le cumul des heures crée de nouvelles plages de loisirs.

- ✓ Le 22 mars, les 44,97 % d'abstentions au second tour des élections cantonales remportées par la gauche avec 47,32 % des suffrages.
- ✓ Le 2 septembre, le grave accident d'anesthésie qui plonge le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement dans le coma – il sortira de l'hôpital le 27 octobre.
- ✓ Le 5 novembre, le voyage à Craonne dans l'Aisne, de Lionel Jospin qui réhabilite la mémoire des soldats mutinés en 1917 et qui furent fusillés pour l'exemple.

1999 : « Gai, gai, pacsons-nois ! »

En janvier 1999 commencent les discussions qui vont conduire le 15 novembre au vote de la loi concernant le PACS : le pacte civil de solidarité. Le PACS est un contrat passé devant le greffe du tribunal d'instance, et qui permet à deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, d'avoir une vie commune. Il apporte, en dehors du mariage, des avantages fiscaux, des solutions juridiques, de protection sociale ou de succession qui répondent à une attente et suppriment une certaine précarité dans des couples hétérosexuels ou homosexuels. Cette nouvelle possibilité d'union de deux êtres déclenche des réactions de rejet dans la plupart des sensibilités religieuses qui voient là une remise en question du mariage traditionnel et une fragilisation des valeurs de la conjugalité. Des manifestations sont organisées – dont l'une le 31 janvier 1999 qui rassemble 100 000 personnes. Cependant, le lundi 15 novembre 1999, la loi sur le PACS est votée.

1999, c'est aussi :

- ✓ Le 24 mars, l'incendie d'un camion dans le tunnel du Mont-Blanc, provoquant la mort de plus de quarante personnes.
- ✓ Le 13 juin, les élections européennes qui consacrent la victoire... des abstentionnistes : 53,24 %.
- ✓ Le 19 juin : la mort d'Henri d'Orléans, 90 ans, prétendant au trône de France – il était le descendant de Louis-Philippe.
- ✓ Le 11 août, l'éclipse totale de soleil.
- ✓ Le 12 août, le saccage par les militants aveyronnais de la Confédération paysanne, du McDonald's de Millau. À leur tête, José Bové qui va faire partie de tous les combats contre la mondialisation.
- ✓ Le 12 décembre, le naufrage d'un pétrolier, l'Erika, au large du Finistère qui déclenche une marée noire. 400 kilomètres de côtes sont pollués.
- ✓ Du 26 au 28 décembre, une tempête qui fait plus de cent morts en Europe provoque d'énormes dégâts dans une grande partie de la France.

Avril 2000 : du bruit dans Quévert

En six ans, à partir de 1994, une douzaine d'attentats sont commis en Bretagne. Celui qui secoue le McDo de Quévert va être fatal à une jeune femme de vingt-six ans.

Un engin explosif au McDo

La scène se passe à Quévert, sur la route de Dinan, dans les Côtes d'Armor. Le mercredi 19 avril 2000, Laurence Turbec, une employée du McDonald's ouvre une porte latérale du restaurant dans lequel elle prend son service vers dix heures du matin. Un engin explosif qui a été déposé là explose et la tue. Ce drame provoque colère et émotion. Qui a pu organiser cet attentat, l'ARB - Armée révolutionnaire bretonne - qui aurait voulu elle aussi son heure médiatique, comme celle de José Bové ? La police arrête de nombreux militants, plusieurs sont emprisonnés.

« Des bricoleurs approximatifs »

L'enquête continue jusqu'au procès qui a lieu quatre ans plus tard à Paris. Le 26 mars 2004, au terme des réquisitoires et plaidoiries, un acquittement général est prononcé pour Quévert : personne ne sait qui a déposé la bombe du McDo. En revanche, les dirigeants de l'ARB - des « bricoleurs approximatifs » selon un des juges - sont condamnés pour association de malfaiteurs ou pour leur participation à une série de douze attentats commis entre 1994 et 2000 : onze ans de prison pour Christian Georgeault ; trois ans pour Gaël Roblin, porte-parole d'Emgann, mouvement autonomiste breton ; cinq autres militants écoperont de quatre à huit ans de prison, quatre ont été acquittés.

2000, c'est aussi :

- ✓ Le 17 janvier 2000 : la publication du livre de Véronique Vasseur, *Médecin chef à la prison de la Santé*, lève le voile sur les conditions de vie dramatique dans les prisons françaises.
- ✓ Le 9 février : la publication de chiffres qui démontrent que l'économie de la France se porte bien, que le chômage diminue, que l'excédent budgétaire dépasse trente milliards de francs.
- ✓ Le 25 juillet, le crash du Concorde d'Air France après son décollage de l'aéroport de Roissy. La catastrophe fait 113 victimes.
- ✓ Le 24 septembre, le référendum sur la durée du mandat présidentiel, ramenée à cinq ans. Le oui l'emporte, mais 70 % des Français se sont abstenus de voter.

Municipales de 2001 : Bertrand Delanoé maire de Paris

2001 : les municipales ! Le 11 mars se déroule le premier tour. Point de résultats vraiment tranchés ; la majorité gouvernementale marque le pas, l'opposition résiste. Il faut noter la défaite de deux ministres du gouvernement Jospin : Jean-Claude Gayssot à Béziers, et Dominique Voynet à Dole. Une victoire remarquable : celle de François Hollande qui l'emporte dès le premier tour à Tulle, dans les terres chiraquiennes. Le taux d'abstention, au niveau national, est de 38,73 % ! Le second tour est marqué par la victoire de la gauche à Paris - Bertrand Delanoé va en devenir le maire - et à Lyon. À Toulouse, la liste de Philippe Douste-Blazy l'emporte - Toulouse fait partie des quarante villes de 15 000 habitants qui sont gagnées par la droite : Strasbourg, Orléans, Rouen, Quimper, Blois, Nîmes, Châteauroux, Argentueil, Epinay-sur-Seine, Lisieux, etc.



11 septembre 2001 : les Tours jumelles en feu

2001 : il est à peine quinze heures en France, il est à peine neuf heures à New York ce mardi 11 septembre 2001. Dans le ciel de Manhattan, l'avion assurant la liaison Boston-Los Angeles - un Boeing 767 d'American Airlines - survole les gratte-ciel, se dirige vers le World Trade Center. Les témoins le voient qui fonce tout droit sur la tour nord qu'il percute, pénètre avant d'exploser, séparant les derniers étages de toute possibilité d'évacuation. Tous les passagers de l'avion sont morts, ainsi que les occupants des étages dévastés. Moins de vingt minutes plus tard, un avion identique assurant la même liaison pour United Airlines amorce un virage au-dessus de New York, au terme duquel il s'encastre dans la tour sud. Entre-temps, un Boeing-757 d'American Airlines qui avait décollé de Dulles à destination de Los Angeles s'écrase sur le Pentagone, le ministère américain de la Défense.

Presque à la même heure, un quatrième avion - Boeing 757 d'United Airlines - parti de New York pour San Francisco, s'écrase près de Pittsburgh en Pennsylvanie. Les avions transportaient 276 passagers et membres d'équipage. Le monde entier est consterné par la tragédie que vivent les États-Unis, par cet attentat abominable qui va provoquer la mort de 3 000 personnes dans des conditions atroces. Le 13 septembre, Colin Powell désigne officiellement le milliardaire islamiste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden, réfugié en Afghanistan, à la tête de son réseau Al-Qaïda, comme le principal suspect de la vague d'attentats. La « croisade contre les forces du mal, afin d'éradiquer le démon du terrorisme » engagée alors par George Bush conduira l'armée américaine en Irak.

21 septembre 2001 : « Ô Toulouse... »

2001, Toulouse ! Toulouse et son nouveau maire, Philippe Douste-Blazy. La ville rose de Nougaro « Ô mon pays... » ! L'eau verte du canal du Midi, et la brique rouge des Minimes ! Douceur capitoline et délices de la table ! Toulouse, 10 h 17, le 21 septembre 2001, la tragédie : une explosion indescriptible fait trembler la ville. Elle provient de l'usine pétrochimique AZF – fabrication d'engrais – qui appartient au groupe Total-Fina-Elf. Le bilan est terrible : 30 morts, plus de 10 000 blessés dont 2 500 seront hospitalisés. Des entreprises, des bâtiments publics et municipaux et plus de 30 000 logements sont endommagés.

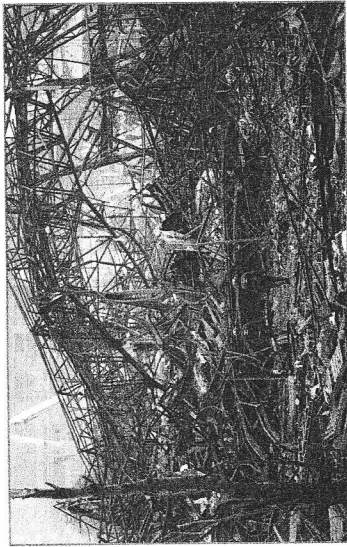


Figure 25-2 :
Septembre
2001 : explo-
sion dans
l'usine AZF.

Une lente indemnisation

Le traumatisme est énorme. Des habitants ont tout perdu. D'autres sont obligés de quitter leur logement éventré. Des milliers de vitres ont été brisées dans un rayon de plusieurs kilomètres. Malgré des enquêtes, malgré leurs révélations et leurs conclusions, malgré des mises en examen dont la première intervient le 7 novembre, l'indemnisation des sinistrés s'effectue lentement et beaucoup d'habitants voient avec crainte l'hiver approcher alors que leurs fenêtres sont brisées. Aujourd'hui, même si on pense avoir trouvé la cause de l'explosion – un mélange accidentel de deux substances –, le traumatisme est toujours vif dans une ville qui mettra longtemps encore à panser toutes ses plaies.



L'euro et son pluriel français

Il va bien falloir s'y faire ! Depuis déjà un certain temps, dans les magasins, le double étiquetage a permis de s'habituer à l'euro ! Voici maintenant, en ce 1^{er} janvier 2002, les pièces et les billets qui portent l'inscription « Euro » – billets anonymes représentant des idées de ponts, d'arches, de portes ou de portiques, de fenêtres à vitraux, tout ce qui filtre la lumière, laisse passer l'air ou le vent. On y lit : « 20 Euro », sans « s » !

Il n'en faut pas davantage à ceux dont le bagage grammatical est resté en transit dans quelque année scolaire indécise pour déclarer que le mot Euro est invariable ! Invariable certes, sur les billets et les pièces puisque ceux-là et celles-ci sont destinés à circuler dans une Europe où la règle du « s » pluriel n'est pas en vigueur partout ! En France elle l'est, « euro » est un nom commun, comme un autre ; et écrite avec son stylo ou avec son clavier « vingt euro,

cent euro... », c'est faire la même erreur d'accord que celle qu'on remarque dans : « vingt banquier, cent million... » – au passage, remarquons que la liaison doit être faite : puisqu'on prononce « vingt-t-ans, quatre-vingts-z-ans », on prononce également : « vingt-t-euros, quatre-vingts-z-euros, cent-t-euros, cinq cents-z-euros ».

Inviolables, ces nouveaux billets ! Leur réputation a tenu pendant au moins trois mois : les premières falsifications ont commencé à sortir des scanners sophistiqués au printemps 2002, et poursuivent, par intermittence, leur carrière que la carte de crédit concurrence de plus en plus. Cependant, le système Monéo – la monnaie électronique –, mis au point pour les petits paiements, ne semble pas remporter le succès escompté : méfiant, les commerçants n'ont pas accepté qu'une commission jugée excessive soit prélevée sur chaque transaction.

Élection présidentielle : le choc du 21 avril 2002

L'élection présidentielle d'avril 2002 se prépare dans une sorte de consensus de l'incertitude : c'est Lionel Jospin qui devrait l'emporter, ou peut-être Jacques Chirac – les instituts de sondage ne parviennent pas à se mettre d'accord. La campagne distille comme d'habitude son lot de petites phrases, jusqu'au 21 avril...

Chirac ou Jospin ? Le Pen...



Chirac ou Jospin ? Jospin ou Chirac ? Le choix semble se résumer à ces deux candidats dès le premier tour des élections présidentielles d'avril 2002, tant les sondages effectués auprès des électeurs sont ajustés, dit-on, à la réalité. Le dimanche 21 avril au soir, la réalité montre un autre visage : devant des

Français incroyables, les résultats s'affichent, excluant de la bataille du second tour Lionel Jospin (16,18 %) ! C'est Jean-Marie Le Pen qui arrive en deuxième position (16,86 %). Jacques Chirac a obtenu 19,88 % des voix. Viennent ensuite : François Bayrou (UDF, 6,84 %), Arlette Laguiller (Lutte Ouvrière, 5,72 %), Jean-Pierre Chevènement (MDC, 5,33 %), Noël Mamère (Verts, 5,25 %). Le PC n'obtient que 3,37 %. En revanche, l'extrême gauche trotskiste rassemble 13,71 % pour trois candidats. Des manifestations contre la présence du candidat du Front national au second tour se déroulent dès le lendemain des élections qui provoquent également de nombreuses réactions internationales.

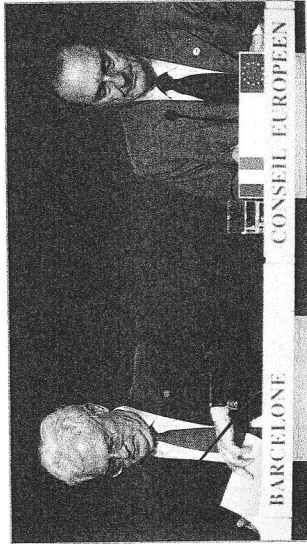


Figure 25-3 :
Le président
Jacques
Chirac
(à droite) et
son premier
ministre
Lionel Jospin
en 2002.

Jean-Pierre Raffarin, qui êtes-vous ?

Au second tour, le dimanche 5 mai, Jacques Chirac recueille 82,21 % des voix face à Jean-Marie Le Pen (17,79 %). L'abstention s'élève à 19,26 %. Le 6 mai, un nouveau Premier ministre est nommé. Il s'agit de Jean-Pierre Raffarin. Qui est Jean-Pierre Raffarin ? Né le 3 août 1948 à Poitiers, c'est le fils de l'ancien député de la Vienne, Jean Raffarin qui fut aussi ministre de Pierre Mendès-France. Diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, il commence sa carrière professionnelle en occupant le poste de chef de produits chez Jacques Vabre. De 1976 à 1981, il occupe des fonctions de communication au cabinet du secrétaire d'État au travail manuel, Lionel Stoléru. Directeur général de Bernard Krief communication, il devient ensuite président du Conseil général de Poitou-Charentes en 1988, et Sénateur de la Vienne en 1997. Il est aussi député européen en 1989, réélu en 1994. Son gouvernement comporte vingt-huit membres dont Nicolas Sarkozy ministre de la Sécurité intérieure et des Libertés locales ; Dominique de Villepin ministre des Affaires étrangères ; Michele Alliot-Marie ministre de la Défense ; Luc Ferry ministre de l'Éducation nationale ; Francis Mer ministre de l'Économie et des



17 juin 2002 : dix femmes au gouvernement

Les élections législatives ont lieu le 9 juin 2002. La droite est en tête dès le premier tour, et confirme cette position au second tour du 16 juin. L'UMP, formation unique de la droite, née le 23 avril pour les élections législatives, obtient la majorité absolue à l'Assemblée avec 355 sièges, contre 140 au PS. Dès le lendemain, le 17 juin, le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin est reconduit dans ses fonctions. Son équipe comprend douze nouveaux membres et compte dix femmes. Par exemple Noëlle Lenoir aux Affaires européennes et Claudie Haigneré à la Recherche. Le 25 juin, Jean-Louis Debré, député UMP-PPR de l'Eure, est élu à la présidence de l'Assemblée nationale.

La croissance

Entre 1995 et 2000, la croissance se maintient à un niveau supérieur à ce qu'elle était au cours des quinze années précédentes. En 1998, par exemple, elle est de 3,5 %, en 1999, de 3 %, en 2000 de 3,9 %. Cette croissance est accompagnée d'une baisse du chômage qui passe de 12 % en 1998 à 9 % en 2000. En trois ans, entre 1997 et 2000, près de deux millions d'emplois sont créés ! La France s'efforce de demeurer dans les limites imposées par le traité européen de Maastricht, et elle y réussit même si, en 2003, Jean-Pierre Raffarin est obligé de défendre bec et ongle son budget un peu trop déficitaire face à l'Europe des finances. Qui'en est-il de la croissance ces trois dernières années ? Elle diminue : 2,1 % en 2001, 1,2 % en 2002, 0,2 % en 2003, son niveau le plus bas depuis 1993. Pour 2004, les économistes ont prévu qu'elle se situerait aux environs de 1,5 %.

Le train des réformes sur les rails de la rigueur

L'allongement de la durée de la vie, la baisse du nombre de cotisants conduit à l'adoption de la réforme des retraites : il sera nécessaire de travailler davantage. Les intermittents du spectacle doivent, eux aussi, fournir davantage d'heures pour percevoir une couverture sociale, ce qu'ils ne sont pas tous en mesure de réaliser facilement.

Une retraite moins précoce



C'est en août 2003 que la loi portant sur la réforme des retraites a été adoptée.

La France sexagénaire de 2040

2003, c'est le remue-ménage : le 1^{er} février une journée nationale de manifestations se déroule à l'appel de l'ensemble des syndicats. Ils réclament une négociation avec le gouvernement sur la réforme des retraites rendue nécessaire pour différentes raisons, notamment celle de l'allongement de la durée de la vie : un Français sur trois aura plus de soixante ans en 2040 – contre un Français sur cinq aujourd'hui ! Deux jours plus tard, Jean-Pierre Raffarin, le Premier ministre, répond à cet appel en précisant la méthode et le calendrier de la réforme qui comportera une concertation avec les partenaires sociaux en février et mars. Ensuite aura lieu un débat parlementaire, puis, ce sera, avant l'été, le vote d'un projet de loi.

40 années de cotisations

Le 3 avril 2003, les syndicats – sauf la CFDT – organisent une nouvelle manifestation. Le 12 avril, les orientations générales de la réforme sont présentées par le ministère : allongement progressif de la durée de cotisation d'ici 2020, incitations pour que les salariés restent en activité au-delà de 60 ans, modification des règles de calcul des pensions pour les régimes de base ; pour les fonctionnaires la durée de cotisation passera en 2008 de 37,5 à 40 ans.

Pour vous, les salariés

La loi sur la réforme des retraites a été votée le 21 août 2003, et publiée le 22 août au *Journal officiel*. L'allongement de la durée d'assurance est programmée jusqu'en 2012 en deux étapes :

- Jusqu'en 2008, salariés et non-salariés doivent passer de 37,5 années de cotisations à 40 années, à raison de deux trimestres par année, soit 160 trimestres pour les assurés nés en 1948.
- Jusqu'en 2012, l'allongement de la durée d'assurance se fait à raison d'un trimestre par an, afin d'atteindre 41 ans, soit 164 trimestres pour ceux qui sont nés en 1952.

Pour vous, les fonctionnaires

Les fonctionnaires peuvent toujours demander la liquidation de leur retraite dès qu'ils ont quinze ans de services effectifs, soit par radiation d'office, soit parce qu'ils ont demandé leur retraite et qu'ils sont âgés de 60 ans, occupant un emploi sédentaire, 55 ans s'ils occupent un emploi actif depuis 15 ans. Les femmes fonctionnaires peuvent prendre leur retraite à n'importe quel âge,

dès qu'elles justifient de 15 ans de services et remplissent des conditions d'ordre familial, notamment avoir élevé trois enfants pendant 9 ans, ou être mère de trois enfants. Ce qui change, avec la nouvelle loi, c'est que la durée de cotisation à taux plein passe de 37,5 ans à 40 ans en 2008, à raison de deux trimestres de plus par an.

Les intermittences du spectacle

Le mois de mai 2003 est traversé de grèves à répétition. Le mouvement est particulièrement suivi par les enseignants qui se mobilisent de plus en plus. En juin, rien ne s'arrange : aux manifestations reconduites contre la réforme des retraites s'ajoutent celles des intermittents du spectacle pour la défense de leur régime d'indemnisation du chômage. Ils devront avoir fait 507 heures de travail en dix mois et demi pour les artistes, en dix mois pour les techniciens, au lieu d'un an, afin de prétendre à une indemnisation de huit mois au lieu de douze.

Les abus des sociétés audiovisuelles

Ce nouveau système pousse beaucoup d'artistes sans grandes ressources vers le RMI, alors que les abus constatés dans les sociétés audiovisuelles employant des intermittents dans des conditions précaires se poursuivent. Beaucoup de festivals, de manifestations artistiques sont annulés dans les mois qui suivent. En août, le Centre Georges Pompidou est occupé à Paris. La loi de la réforme de leur statut est cependant votée et mise en application le 1^{er} janvier 2004.

L'été meurtrier

Voici l'été 2003 et son soleil qui se lève de plus en plus chaud, au point que les nuits ne le tempèrent même plus ! Les plages sont envahies, et les rues de l'insouciance pullulent de chapeaux sous lesquels on ne pense presque plus. Pendant ce temps, les prompts secours ne cessent de conduire vers les hôpitaux tous ceux que l'âge a rendu fragiles et que l'air brûlant fait souffrir, fait mourir ! Plus de 15 000 décès supplémentaires vont intervenir en cette période de canicule exceptionnelle. La prise en compte de cette catastrophe se fait tardivement, les mesures prises arrivent après la bataille qu'ont livrée, sans grands moyens, les urgentistes, le personnel des hôpitaux. La rentrée va s'effectuer dans une atmosphère lourde de deuil et de reproche.

Cantonales, régionales : à gauche toutes — ou presque

Les élections cantonales et régionales vont se traduire en mars 2004 par un net changement de cap qui crée quelques surprises.

29 mars 2004 : l'aurore aux doigts de rose

Le printemps 2004 est celui de la fièvre préélectorale : dans chaque camp, on fourbit ses armes pour remporter les élections régionales ou cantonales — seule la moitié de chaque conseil général est renouvelée, l'autre moitié le sera en 2007, année des élections municipales. Le 21 mars, à l'issue du premier tour pour les élections régionales, la gauche totalise 40,24 % des voix auxquelles s'ajoutent les 4,99 % de l'extrême gauche. À droite, les résultats sont les suivants : UMP : 23,3 % ; UDF : 11,9 % ; extrême droite : 16,32 % ; divers : 3,25 %. Le bélier de la gauche est-il en train d'enfoncer la forteresse de la droite ? Le lundi 29 mars, sur toute la France se lève celle qu'Homère appelait l'aurore aux doigts de rose : le ciel est en effet tout rose sur la ligne d'horizon vers sept heures, l'heure à laquelle les Français prennent conscience que c'est désormais la couleur de leurs conseils régionaux — sauf l'Alsace.



Le PS, premier conseiller général de France

Pour ce qui concerne les élections cantonales, sur 2 034 sièges renouvelés, 834 vont au parti socialiste, 200 aux divers gauche, 108 au parti communiste, 44 aux radicaux de gauche, 4 à l'extrême gauche, 4 à l'extrême droite, 468 à l'UMP, 265 aux divers droite, 68 à l'UDF, et 23 aux divers et inclassables. Le parti socialiste devient ainsi le premier parti de France dans les conseils généraux. Pour la première fois depuis leur création par la Constituante en 1789, certains conseils généraux passent à gauche — ainsi celui de Loire-Atlantique. Au total, dix assemblées départementales de plus passent à gauche — Charente, Charente-Maritime, Cher, Doubs, Drôme, Oise, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Loire-Atlantique, Ile-et-Vilaine —, la droite ne gagnant que la Corse-du-Sud.

Jean-Pierre Raffarin reconduit dans sa fonction

Peu de surprises dans le nouveau gouvernement dont la composition est annoncée le dernier jour de mars.

Le téléphone sonne...

Au lendemain des élections roses, tout le monde se demande ce que va faire le président de la République : dissoudre l'Assemblée nationale ? Changer de gouvernement ? La réponse est rapide : Jean-Pierre Raffarin qui est venu présenter la démission de son gouvernement est reconduit dans ses fonctions. Aussitôt, le traditionnel ballet des limousines aux vitres teintées commence à Matignon. L'arrondi des virages s'efforce de mimer les temps forts des films d'espionnage où la gomme sur l'asphalte pousse son cri d'orfraie... Les téléphones sonnent, ou ne sonnent pas...

31 mars 2004 : Sarkozy aux Finances, Fillon à l'éducation

Finalement, à dix-neuf heures trente, le 31 mars 2004, la composition du nouveau gouvernement est annoncée : Nicolas Sarkozy devient ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ; François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; Dominique de Villepin, ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Borloo de l'Emploi, Michel Barnier des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy à la Santé, Dominique Perben demeure à la Justice, Michèle Alliot-Marie à la Défense, Jean-François Lamour à la Jeunesse et aux Sports.

Francis Mer (Finances), Noëlle Lenoir (Affaires européennes), Luc Ferry (Éducation nationale) et Jean-Jacques Aillagon (Culture) s'en vont.

Une tâche gigantesque pour le gouvernement

Les années qui viennent vont être consacrées, notamment, à la réduction du déficit de la dette publique. Le gouvernement s'y est engagé ; des réformes souvent difficiles à accepter sont entreprises.

Dans le rouge...

Le nouveau gouvernement qui offre un visage plus social va se mettre au travail sans tarder. La tâche est énorme : la dette publique française est colossale, la politique financière menée depuis deux ans — baisse des impôts, dépenses multipliées ou amputation de recettes diverses : exonération de taxes professionnelles aux entreprises, restaurateurs, chercheurs, filière porcine, laitière, buralistes, hôpitaux... — a fait passer les comptes de la France dans le rouge.

Dette publique de la France : 1 000 000 000 000 d'euros !

La France est désormais le plus mauvais élève de l'Europe, avec le déficit public le plus élevé : 4,1 % de la richesse nationale produite. L'ensemble de la dette publique s'élève à 1 000 milliards d'euros, soit 16 000 euros par Français ! De plus, les 1,7 % de croissance espérés pour 2004 sont revus à la baisse et ramenés par les experts de l'INSEE à 1,4 %. Le premier grand



chantier du nouveau gouvernement échoit à Philippe Douste-Blazy, le nouveau ministre de la Santé, remplaçant Jean-François Mattei, emporté par le coup de chaleur meurtrier de l'été 2003. Le nouveau ministre - né à Lourdes, non loin de la grotte de Massabielle - doit tenter de limiter le déficit chronique de l'assurance maladie : 11 milliards en 2003, 29 milliards en 2010, et, si rien n'est fait, 66 milliards en 2020 ! Il faudrait vraiment un miracle...

2004, c'est aussi :

- ✓ 4 mars : mort de Claude Nougaro, poète aux cinquante ans de chanson.
- ✓ 5 au 7 avril : la Reine d'Angleterre Elisabeth II et son Altesse Royale Philip, duc d'Edimbourg, effectuent une visite d'État en France. Accueillis par le président de la République, ils viennent célébrer le centenaire de l'Entente cordiale, accords conclus par le Royaume-Uni et la France le 8 avril 1904.
- ✓ 1^{er} mai : depuis minuit, l'Europe des quinze est devenue l'Europe des vingt-cinq, dix nouveaux pays s'étant ajoutés à la Communauté qui compte désormais plus de 450 millions d'habitants. Huit de ces nouveaux pays ont fait partie de l'ex-bloc communiste : l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque, la Hongrie, et la Slovaquie ; les deux autres sont des îles méditerranéennes : Malte et Chypre.

L'Europe : une devise, un hymne, une journée

L'Europe | Sa devise : *In varietate concordia*, 9 mai ; ce jour est la date anniversaire du discours en latin ; et en français : *L'Unité dans la diversité*, cours dans lequel Robert Schuman, en 1950, proposait une première ébauche de l'Europe. 9^e Symphonie de Beethoven. Sa journée : le

2004, suite et fin :

- ✓ 5 juin : député-maire de Bègles, près de Bordeaux, Noël Mamère célèbre le premier mariage de deux homosexuels en France. Le 15 juin, il est suspendu de ses fonctions pour un mois, par le gouvernement qui avait demandé l'annulation de cette union, annulation obtenue auprès de la cour d'appel de Bordeaux, le mardi 19 avril 2005.

✓ 15 août : Laure Manaudou, 18 ans, 1,80 m, devient championne olympique du 400 m nage libre - la dernière médaille d'or française remonte à 1952 ! Le lendemain, elle termine médaille de bronze au 100 m dos, et le vendredi 20 août, elle décroche la médaille d'argent au 800 m nage libre ! À peine un an plus tard, le dimanche 24 juillet 2005, elle remporte la finale du 400 m libre dames des championnats du monde de natation à Montréal.

✓ 21 décembre : détenus depuis le 20 août par l'armée islamique en Irak, les journalistes Christian Chesnot (Radio-France Internationale) et Georges Malbrunot (Le Figaro) recouvrent la liberté. Ils sont accueillis le lendemain à l'aéroport de Villacoublay par le chef de l'État, le chef du gouvernement, plusieurs ministres, et par leurs familles.



Tsunamis du 26 décembre 2004 : 300 000 morts !

Le dimanche 26 décembre, peu après 7 h du matin (heure locale), un séisme de magnitude 9, survenu au large des côtes nord de l'Inde, de la Thaïlande, de la Birmanie, de la Malaisie, le Sumatra, provoque une série de tsunamis ment touchés. Le bilan définitif de cette catastrophe (raz de marée) qui dévastait les côtes trophe s'élève à près de trois cent mille morts.

Constitution européenne : la France boude

Vingt-cinq pays peuvent-ils vivre en harmonie et en toute liberté sous un même toit, celui de l'Europe ? Sans doute, encore faut-il construire, ou consolider ce toit afin qu'il préserve ses protégés de toute sorte d'intempérie. Il est ensuite nécessaire de définir ou de préciser les compétences, les droits de chacun, pour que l'ensemble forme une unité dans sa diversité... Voilà, traduit en quelques images simples, le projet de Constitution européenne qui tente de se mettre en place.

L'appel du 14 juillet

Mercredi 14 juillet 2004. Cent deux hommes de la Queen's Company of the Grenadier Guards ouvrent le traditionnel défilé sur les Champs-Élysées. Ainsi est célébré le centenaire de l'Entente cordiale entre Français et Anglais. Traditionnelle aussi, en ce jour de fête nationale, l'interview du président de la République. Aux journalistes qui l'interrogent - Ariette Chabot et Patrick Poivre d'Arvor -, Jacques Chirac annonce que les Français seront appelés

aux urnes afin de se prononcer par référendum sur la ratification de la Constitution européenne. Le chef de l'État juge que cette Constitution européenne est un *bon texte*, et déclare qu'il pèsera de tout son poids pour que le oui l'emporte. À peine un an plus tard, la France donne sa réponse...

Oui ou non ?

« Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ? » On a vu et lu plus simple comme question référendaire destinée au plus grand nombre, à tous les habitants d'un pays dont on sollicite le suffrage pour une cause qui impressionne par son ampleur, et fait osciller l'opinion entre l'enthousiasme et l'anxiété. Dans la presse, on ne s'embarrasse pas de complications lexicales et syntaxiques, le choix se résume ainsi : oui ou non à la Constitution européenne. C'est clair ! Le dimanche 29 mai 2005 au soir, la réponse s'affiche sur les écrans de télévision : 54,68 % de non. C'est clair, également...

Oui et non

L'observation de la carte des résultats montre une France qui rejette massivement cette constitution que seuls approuvent les Yvelines, le Rhône, la Haute-Savoie, le Bas-Rhin, les Hauts-de-Seine, Paris, et sept départements situés dans les Pays de Loire et la Bretagne. Quatre-vingt-quatre départements ont dit non, avec des pointes de 69,5 % pour le Pas-de-Calais, 66,8 % pour la Somme, 66,75 % pour l'Aisne, 65,08 % pour la Seine-Maritime. Une analyse approfondie des résultats montre que le oui est plutôt la réponse des grandes villes, et que le non l'emporte dans les zones rurales ou dans les banlieues et les villes ouvrières aux prises avec l'emploi – Rouvroy, par exemple, dans le Pas-de-Calais, vote non à 84 %.

Historique d'un « bon texte »

Bon texte... L'appréciation du président Chirac qualifie le résultat d'une action qui a été menée à bien grâce à l'impulsion, au dynamisme d'un autre président de la République française (entre 1974 et 1981) : Valéry Giscard d'Estaing. Comment ce bon texte est-il né ? Petit retour en arrière...

Nice, Laeken, Rome...

En décembre 2000, le Conseil européen se réunit à Nice où la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne est proclamée. Ce même Conseil décide qu'il devient urgent de délimiter les compétences de l'Union, d'en simplifier les traités, et de préciser le rôle des parlements des pays qui la composent. Pour ce faire, une Convention européenne voit le jour après le sommet de décembre 2001 qui se tient à Laeken, en Belgique. De mars 2002 à juin 2003, cette Convention travaille sans relâche. Et le 18 juillet 2003 à Rome, le président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, et le président du Conseil européen d'alors, Silvio Berlusconi, tout sourire, peuvent présenter à la presse le projet de Constitution européenne.



Deux cents morts à Madrid

Madrid, Jeudi 11 mars 2004. Entre 7 h 39 et 7 h 42, dix bombes explosent dans quatre trains de banlieue à Madrid. Le bilan est terrible : 198 morts et 1 430 blessés. Jamais l'Europe n'a connu une série d'attentats aussi meurtrière. L'opinion espagnole attend anxieusement que ses responsables lui désignent les auteurs de ce carnage. Le gouvernement de José María Aznar – le Premier ministre espagnol, chef du parti populaire – désigne alors l'organisation indépendantiste basque ETA. Mais la piste d'Al-Qaïda apparaît bientôt la seule crédible, une

revendication enregistrée sur cassette vidéo précise que l'organisation terroriste a voulu venger " les crimes commis en Afghanistan et en Irak ". Trois jours après les attentats, les élections législatives se déroulent en Espagne. Le parti populaire est sanctionné par les électeurs qui lui reprochent ses engagements en Irak et la gestion hésitante de la crise terroriste. José Luis Rodríguez Zapatero, secrétaire général du parti socialiste espagnol – le PSOE – devient Premier ministre.

La marche triomphale

En décembre 2003, au sommet de Bruxelles, on ne sourit plus : l'Espagne et la Pologne qui se sentent défavorisées par rapport à l'Allemagne et la France, demandent que ce projet soit remis sur le métier. Ce qui est fait. Le 29 octobre 2004, enfin, le projet de traité constitutionnel européen est signé à Rome. Le processus de ratification est alors engagé dans les pays de l'Union, soit par voie parlementaire, soit par référendum pour les pays dont la constitution autorise ce recours. C'est d'abord une marche triomphale, les adhésions semblent se faire dans l'enthousiasme général.

Oui, oui, oui...

➤ La Lituanie, le 11 novembre 2004, est le premier État à ratifier la Constitution européenne : soixante-seize parlementaires ont voté pour, quatre contre et un député s'est abstenu.

➤ La Hongrie, le 20 décembre 2004, adopte la Constitution par voie parlementaire : trois cent vingt-deux voix pour, douze contre et huit abstentions.

➤ La Slovaquie, le 1^{er} février 2005, approuve le projet par soixante-dix-neuf voix pour, quatre voix contre et sept abstentions.

➤ L'Espagne, le 20 février 2005, utilise la voie référendaire. Avec 76,73 % de oui, on n'est pas loin du plébiscite...

➤ L'Italie, le 6 avril 2005, est le premier pays fondateur de l'Union à ratifier la Constitution européenne. Le Sénat l'approuve par deux cent dix-sept voix contre seize.

- ↪ La Slovaquie, la Grèce, ratifient le traité le 11 mai 2005, par voie parlementaire.
- ↪ L'Autriche, le 25 mai 2005, dit oui à la Constitution par voie parlementaire également.
- ↪ L'Allemagne, le 27 mai 2005, en fait autant.
- ↪ Le 29 mai 2005, les Français votent...

La France remplit ses urnes, et vide son SAC...

Permettre de renégocier le traité, refuser une Europe trop libérale, préserver l'indépendance de la France, s'opposer à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne... Mais surtout, exprimer un ras-le-bol général, un fort mécontentement face à la situation économique et sociale actuelle. Tout cela a conduit plus de la moitié des Français vers le non. Pourtant, à la mi-mai, certains sondages dominaient encore le oui gagnant...



Clés et points-clés de la Constitution européenne

Que propose la Constitution européenne ? Aux valeurs déjà affirmées dans les précédents traités européens – le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit – s'ajoutent le respect des droits des minorités, la non-discrimination, la justice, le pluralisme, la tolérance, la solidarité, l'égalité entre les femmes et les hommes...

De nouveaux objectifs sont définis : l'action pour le développement durable, la promotion du commerce libre et équitable, l'élimination de la pauvreté, la mise en place d'une économie sociale de marché, la protection des droits de l'enfance, le respect de la diversité culturelle et linguistique... Par ailleurs, la Constitution confirme les institutions existantes – le Parlement européen, le Conseil européen, la Commission européenne, le Conseil des ministres, la Cour de justice –, elle crée une nouvelle fonction : le ministre européen des Affaires étrangères. Elle précise la répartition des compétences au sein de l'Union.

Elle confirme la Charte des droits fondamentaux adoptée par le Conseil européen de Nice en 2000 – droits civils, droits politiques propres à la citoyenneté européenne, droits économiques et sociaux. Six grands principes universels sont précisés : la dignité – rejet de traitements dégradants ; la liberté – de religion, de conscience, d'expression... ; l'égalité – protection des enfants, des personnes âgées, des handicapés ; la solidarité ; la citoyenneté – liberté de circulation et de séjour ; la justice – présomption d'innocence, interdiction de la double peine.

La constitution actualise l'ensemble des décisions prises par les traités précédents, en matière de politique sociale – protection des travailleurs, lutte contre les discriminations ; de politique économique – avantage d'autonomie pour la zone euro ; de politique étrangère et de défense – une diplomatie plus affirmée ; et de politique intérieure – un espace de liberté, de sécurité, de justice.

Laurent Fabius : non

On trouve toutes les tendances politiques sous le bulletin du non que beaucoup ont fourbi pendant des semaines comme une arme, ou une alarme. Le non le plus spectaculaire est prononcé le dimanche 12 septembre 2004, sur France 2, par le numéro 2 du parti socialiste : Laurent Fabius. Il réclame une Europe beaucoup plus sociale. Tous les socialistes ne suivent pas Laurent Fabius, loin s'en faut. Jusqu'au dernier jour avant les élections, François Hollande, le premier secrétaire du PS, tente de fédérer toutes les énergies autour de sa foi en l'Europe, de son oui qui reprend avec conviction un ancien numéro 1 du même parti : Lionel Jospin, sorti de sa réserve pour l'occasion.

Nicolas Sarkozy : oui

À droite, le oui l'emporte nettement dans le camp de la majorité présidentielle. Nicolas Sarkozy en est un fervent promoteur – de même que Jean-Pierre Raffarin dont la cote de popularité est en berne. On parle alors, par précaution, d'un oui de droite et d'un oui de gauche... En même temps, il faut aussi constater que la même distinction doit être faite pour le non : sous la bannière du non de droite, on trouve Philippe de Villiers, Jean-Marie Le Pen ; sous celle du non de gauche, on voit se succéder, plus convaincus que jamais, Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire), Marie-Georges Buffet (secrétaire nationale du PCF), Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), Jean-Pierre Chevènement (Mouvement républicain et citoyen)...

Dominique de Villepin aux commandes

Lorsque le verdict des urnes tombe, les réactions sont unanimes : les Français ont utilisé leur bulletin pour manifester leur mécontentement face à une politique intérieure qui les inquiète. Leur non est bien davantage celui de la grogne sociale que celui du rejet de l'Europe. Dès le mardi 31 mai, Jean-Pierre Raffarin quitte le gouvernement. Dominique de Villepin, son remplaçant, forme un nouveau gouvernement qui comprend trente et un ministres au lieu des quarante de l'équipe Raffarin. Peu de changements, si ce n'est le retour de Nicolas Sarkozy qui devient ministre de l'Intérieur, la nomination au Quai d'Orsay de Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, celle de Gilles de Robien à l'Éducation (en remplacement de François Fillon qui s'en va).

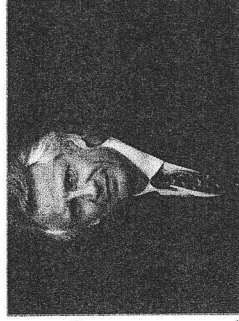


Figure 25-4 : Dominique de Villepin remplace Jean-Pierre Raffarin à Matignon.

Un plan B ? Non, un plan D...

Et l'Europe ? Possède-t-on un plan B qui tiendrait compte du non ? Non ! Passé le temps des passions, la Communauté européenne va poursuivre sa voie, ainsi que l'a précisé, le 17 juin 2005, lors de la première journée du Conseil européen, Jean-Claude Juncker, président en exercice de l'Union : *Le processus de ratification poursuit son chemin. Il n'y aura pas de renégociation parce qu'il n'y a jamais eu de plan B, mais il y a un plan D de « dialogue » et de « débat ».* Les États membres qui procéderont par voie parlementaire le feront au moment qu'ils jugeront opportun. Les États membres qui procéderont par voie référendaire le feront également au moment où ils le jugeront opportun. Tous les membres du Conseil européen ont exprimé de la compréhension pour le fait que les États qui procéderont par voie référendaire auront besoin de plus de temps.



Londres, Charm el-Cheikh, des attentats meurtriers

Jeudi 7 juillet 2005, une série d'attentats à la bombe secoue le centre de Londres. Les premiers ont lieu à 8 h 50, heure locale, dans les stations de métro Liverpool Street, King's Cross et Edgware Road. À 9 h 47, une autre bombe explose dans un autobus à impériale, à Tavistock Square. Le bilan officiel et définitif, établi le 18 juillet, s'élève à 56 morts et 700 blessés. Les enquêteurs identifient bientôt les auteurs de ces actes terroristes, quatre kamikazes – trois d'entre eux sont des Britanniques d'origine pakistanaise. Revendiqués par l'« Organisation secrète, al-Qaïda en Europe » qui les relie à la guerre en Irak, ces attentats coïncident avec l'ouverture du G8 de Gleneagles, en Écosse. La capitale londonienne est de nouveau la cible d'attaques terroristes, quinze jours plus tard, le 21 juillet 2005. Trois rames de métro et un bus sont visés, mais

les explosifs font long feu et les terroristes s'enfuient. Quelques jours plus tard, la police londonienne parvient à identifier et arrêter les auteurs de ces nouveaux attentats revendiqués également par « al-Qaïda en Europe ».

Les terroristes frappent encore, mais en Égypte, cette fois, dans la nuit du 22 au 23 juillet 2005, à 1 h 15, heure locale. Une voiture chargée d'au moins trois cents kilos d'explosifs fonce sur la façade de l'hôtel Ghazala Gardens, à Charm el-Cheikh, la station balnéaire à la fois la plus prisée et la plus sécurisée de la mer Rouge. Une deuxième voiture explose, presque au même moment, à l'entrée du souk, pendant qu'une dernière charge dévastée, dans un lieu tout proche, un ensemble de commerces et de restaurants. Ces trois attaques font 88 morts et 200 blessés.

Non, oui, gel, oui...

- ✓ Les Pays-Bas, le 1^{er} juin 2005, votent non à 61,6 %, pour un taux de participation de 64,8 %.
- ✓ La Lettonie, le 2 juin 2005, ratifie le traité par voie parlementaire.

- ✓ Le Royaume-Uni, le 6 juin 2005, par la voix de Jack Straw, devant la Chambre des Communes, décide de geler [QUOI ?] prévoyant l'organisation d'un référendum sur le traité constitutionnel européen. Cette décision est consécutive au rejet du texte par la France et les Pays-Bas.
- ✓ Chypre, le 30 juin 2005, ratifie la Constitution européenne, par voie parlementaire.
- ✓ Malte, le 6 juillet 2005, en fait autant.
- ✓ Le Luxembourg, le 10 juillet 2005, approuve la Constitution européenne, avec 56,52 % de oui.
- ✓ L'Estonie, la Suède et la Finlande, utilisent la voie parlementaire.
- ✓ Le Danemark, le Portugal et l'Irlande, ont opté pour le référendum.

2005, c'est aussi :

- ✓ 5 janvier : la journaliste Florence Aubenas et son chauffeur Hussein Hanoun sont enlevés en Irak. Leur captivité qui aura duré 157 jours – prend fin le 11 juin dans l'après-midi, au grand soulagement des comités de soutien qui s'étaient constitués afin que les deux otages ne soient pas oubliés.



L'envol d'un géant

Toulouse. Mercredi matin, 27 avril 2005. Sous le ciel bleu, l'atmosphère qui règne autour des pistes de l'aéroport de Blagnac est un mélange de fièvre, de fête et d'attente. Dans le monde entier, des millions de téléspectateurs ne quittent plus leur écran où le géant des airs, majestueux et débordant, a roulé vers la piste 32, celle de l'envol prévu à 10 h 30. Pendant de longues minutes, les pilotes Claude Lelate et Jacques Rosay effectuent les vérifications nécessaires avant le décollage. Ils sont assistés de Gérard Desbois, mécanicien navigant d'essais, gestionnaire des systèmes – alimentation en carburant, circuit hydraulique, électrique... – et de trois autres ingénieurs navigants d'essais : Fernando Alonso, Jacky Joye et Manfred Birnfeld. Avant eux, des milliers

d'autres ingénieurs, techniciens, ouvriers ont accumulé des millions d'heures de travail depuis plus de dix ans, afin que tout soit prêt... À 10 h 28, lorsque les quarante mille spectateurs présents sur le site comprennent que l'envol est imminent, le silence devient impressionnant. Les réacteurs sont bientôt poussés au maximum. On les entend à peine. L'avion roule, prend de la vitesse, décolle... Il est 10 h 29. Pour la première fois, avec une aisance étonnante, l'Airbus A 380, le plus gros avion du monde, vient de faire connaissance avec son élément : l'air. Bientôt, il pourra parcourir 15 000 km sans escale, emmenant jusqu'à 860 passagers à 1 080 km/h !

- 2 avril : les Catholiques de France et du monde entier sont en deuil : le pape Jean-Paul II s'éteint au Vatican, à 21 h 37, à 84 ans, après un pontificat de 26 ans et 168 jours. Le 19 avril 2005, après 24 heures de conclave - l'assemblée des cardinaux électeurs -, le cardinal allemand Joseph Ratzinger devient le 265e pape sous le nom de Benoît XVI.
- 16 mai : malgré un rappel à l'ordre du Premier ministre Jean-Pierre Raffarin qui avait décidé de rayer de la liste des jours fériés le lundi de la Pentecôte afin d'en affecter les bénéfices à l'aide aux personnes âgées, les Français menacent de faire grève le 16 mai. Cependant, le mouvement demeure limité : on compte entre 3 % et 30 % de grévistes selon les secteurs, bien que la grogne soit générale... Le 19 juillet 2005, un rapport présenté au nouveau Premier ministre, Dominique de Villepin, démontre qu'il vaudrait mieux choisir une autre solution pour aider les personnes âgées... Le lundi de la Pentecôte pourrait demeurer férié en 2006.



1945 - 2005. Auschwitz : « Plus jamais ça ! »

Le cœur serré par l'émotion, c'est à vous tous, ici rassemblés, que je m'adresse. Il y a soixante ans, les barrières électrifiées d'Auschwitz-Birkenau tombaient, et le monde découvrait avec stupeur le plus grand charnier de tous les temps. Plus d'un million et demi d'êtres humains avaient été assassinés : le plus grand nombre d'entre eux gazés dès leur arrivée, simplement parce qu'ils étaient nés Juifs. Sur la rampe, toute proche d'ici, les hommes, les femmes, les enfants, brutalement débarqués des wagons, étaient en effet sélectionnés en une seconde, sur un simple geste des médecins SS. Mengele s'était ainsi arrogé droit de vie ou de mort sur des centaines de milliers de Juifs, qui avaient été persécutés et traqués dans les coins les plus reculés de la plupart des pays du continent européen.

Ainsi commence l'allocution prononcée par Madame Simone Veil au nom des anciens prisonniers juifs, à l'occasion de la cérémonie internationale de commémoration du 60e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau par l'armée soviétique. Cette commémoration s'ouvre le 27 janvier 2005 ; elle

commence par le sifflement et le bruit d'un train qui freine brusquement, rappelant ainsi l'arrivée des sinistres convois au camp d'extermination. La France est représentée par le président de la République, Jacques Chirac, la Russie par Vladimir Poutine, l'Allemagne par Horst Kohler - qui demeurera silencieux - l'Italie par Silvio Berlusconi, la Suisse par Samuel Schmid, la Grande-Bretagne par Jack Straw, son ministre des Affaires étrangères, Israël par Moshe Katsav, son président, et les États-Unis par Dick Cheney, vice-président. Madame Simone Veil, elle-même déportée à Auschwitz, a terminé ainsi son allocution :

Venus de tous les continents, croyants et non croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes. Nous, les derniers survivants, nous avons le droit, et même le devoir, de vous mettre en garde et de vous demander que le « plus jamais ça » de nos camarades devienne réalité.

- 6 juillet, 13 h 48 : ce sera Londres... À l'issue de sa 117^e session, tenue à Singapour, le Comité international olympique (CIO) a désigné Londres ville organisatrice des XXX^e Olympiades de l'ère moderne, par 54 voix, la ville de Paris n'obtenant que 50 voix, après l'élimination de New York, Moscou et Madrid. La déception est grande dans la capitale française, mais l'essentiel est de participer, n'est-il pas ?...

Chronologie récapitulative

- 13 octobre 1946 : naissance de la IV^e République
- 7 mai 1954 : chute de Dien-Bien-Phu
- 1^{er} novembre 1954 : début de la guerre d'Algérie
- Janvier 1957 : bataille d'Alger
- 21 décembre 1958 : Charles de Gaulle, président de la République
- 18 mars 1962 : accords d'Évian, 3 juillet : indépendance de l'Algérie
- 19 décembre 1965 : de Gaulle élu président de la République au suffrage universel
- Mai 1968 : importantes manifestations des étudiants et des ouvriers
- 15 juin 1969 : Georges Pompidou, président de la République
- 1974 : mort de Pompidou (2 avril), élection du président Valéry Giscard d'Estaing (19 mai)
- 10 mai 1981 : François Mitterrand, président de la République. 1986 : première cohabitation
- 8 mai 1988 : François Mitterrand réélu président. 1993 : deuxième cohabitation
- 7 mai 1995 : Jacques Chirac, président de la République. 1997 : troisième cohabitation
- 5 mai 2002 : Jacques Chirac réélu président
- 28 mars 2004 : la gauche remporte les élections régionales et cantonales
- 29 mai 2005 : 54,68 % des électeurs français disent non à la Constitution européenne